Exposition de photographies à la mémoire de Fidel Castro

Page 9

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Algérie, un partenaire privilégié de l'UE

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5647 - SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MOHAMED AÏSSA À TIZI OUZOU :

«Il faut donner la vraie image de l'islam»

Page 4

Des sommes colossales partent en fumée chaque année

UN RECORD DE 6 MILLIONS DE PÉTARDS SAISIS



Le nombre des pétards saisis a battu tous les records durant 2016. Les saisies de produits pyrotechniques ont dépassé de plus de 100% celles de l'année dernière. Les plus importantes ont été opérées ces derniers jours, ce qui confirme la montée de ce commerce à l'approche du Mawlid Ennabaoui. De grands moyens pour contrer la vente illicite des produits pyrotechniques sont mis en œuvre, ce qui a permis de saisir plus de 6 millions d'unités.

Page 2

DR

LE MAÎTRE DU MALOUF, MOHAMED-TAHAR FERGANI, INHUMÉ HIER

CONSTANTINE PLEURE SON «ROSSIGNOL»

Les Constantinois étaient des milliers aux obsèques de cheikh Mohamed-Tahar Fergani. Le chantre de la chanson malouf, surnommé le rossignol, a été enterré au cimetière central de la ville. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi et d'autres personnalités, dont Hamdi Benani et Eddib Layachi, étaient en première ligne d'un cortège funéraire mémorable.

Page 24



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ARRESTATION DE 113 PERSONNES DANS 93 AFFAIRES

SIX MILLIONS DE PÉTARDS SAISIS PAR LES GENDARMES

Le nombre des pétards saisis a battu tous les records durant 2016. Selon la Gendarmerie nationale, le nombre de saisies des produits pyrotechniques a dépassé de plus de 100% le nombre de l'année dernière, ce qui confirme la montée du fléau à l'approche du Mawlid Ennabaoui Echarif.



Mise en place d'un plan spécial contre les convois qui transportent les pétards, perquisition de domiciles bourrés de cartons de pétards, fouilles des bus et véhicules transportant différentes marques de pétards, la Gendarmerie nationale a, cette année, mis de grands moyens pour contrer la commercialisation illicite des produits pyrotechniques.
Selon sa Cellule de communication, les gendarmes ont saisi plus de six millions de pétards de différents modèles et ont mis en échec plusieurs opérations de commercialisation illicite de ce produit durant les quatre derniers mois de l'année en cours.
Dans le cadre de la lutte contre le phénomène du trafic illicite des pétards et des produits pyrotechniques, constituant notamment un danger sur la santé publique, les unités de la GN ont saisi, durant l'année 2016, d'importantes quantités de ces produits prohibés, particulièrement à l'approche du Mawlid Ennabawi Echarif. La plus grosse opération remonte au 29 novembre dernier; agissant sur renseignements et en vertu de mandats de perquisition, les éléments de la brigade d'El Hamiz ont interpellé quatre personnes et saisi dans leurs domiciles à Bordj-El-Kiffan-Alger-1 222 784 unités, ainsi que deux véhicules qui servaient à leur transport. Ainsi, pour lutter contre ce fléau, la gendarmerie a mis en place des dispositifs et une série de mesures, notamment l'intensification des opérations de contrôle et la multiplication des patrouilles mobiles, pour resserrer davantage l'étau sur les axes routiers empruntés par les contrebandiers. Cette mobilisation d'unités de la GN pour la lutte contre le trafic illicite des pétards et des produits pyrotechniques dans tout le territoire national, a permis la saisie de 6 324 067 unités de différents modèles, par le traitement de 93 affaires ayant abouti à l'arrestation de 113 personnes. En matière de saisies, la wilaya de Sétif prend la première place avec 3 218 546 unités, la seconde revient à la wilaya d'Alger avec 1 494 570 unités tandis que la troisième place a revient à la wilaya d'El-Oued avec 1 236 470 unités ; le reste étant réparti sur différentes autres wilayas du pays. Comparativement avec l'année précédente, où près de trois millions d'unités ont été saisies, il a été enregistré une augmentation de plus de 100% en matière de saisie de pétards et de produits pyrotechniques.

F. Sofiane

TOUT EN AFFIRMANT DES MESURES POUR RÉDUIRE LE TAUX DE SUCRE, DE SEL ET DES MATIÈRES GRASSES

Belaib dénonce la promotion des produits nocifs par certains médias

LE MINISTRE du Commerce Bakhti Belaib a dénoncé la diffusion, par les chaînes de télévision, de spots publicitaires encourageant la consommation excessive de produits néfastes pour la santé des citoyens tels le sel, le sucre et les matières grasses. Le ministre, qui répondait à la question d'un député du Conseil de la nation lors de la séance plénière tenue jeudi dernier, a prévenu que son département compte agir en collaboration avec le ministère de la Communication contre ces médias qui utilisent des enfants pour faire la promotion de ces produits. Belaib a affirmé d'ailleurs la promulgation prochaine d'une étiquette interdisant la promotion des produits nocifs pour la santé du citoyen. L'étiquette figurant sur le produit devrait renseigner le consommateur sur les valeurs nutritionnelles de l'aliment, notamment le taux de sucre, de sel et des matières grasses. «Le but est également d'encourager le respect des règles d'une alimentation saine et de s'assurer que l'étiquette alimentaire ne présente pas de fausses informations concernant le produit», a-t-il souligné.
Il a ajouté que la décision qui sera adoptée dans un bref délai interdit tout ce qui est à même de jeter la confusion dans l'esprit du consommateur, tout en lui permettant de choisir les produits alimentaires adaptés à son état de santé grâce à l'étiquette alimentaire qui contraint l'opérateur économique à citer les valeurs caloriques et nutritionnelles (sucre, sel et matières grasses) ce qui réduira les maladies chroniques comme l'hypertension artérielle, les troubles cardiovasculaires et le diabète. Le ministre a précisé que l'élaboration de cette étiquette résultera d'un travail mixte mis en place au niveau de son département regroupant des représentants des ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Industrie ainsi que des représentants d'associations de protection du consommateur et des professionnels du secteur qui conviendront des mesures nécessaires à prendre à cet effet. Selon le ministre, les partenaires comptent conjuguer leurs efforts pour prendre en charge ce dossier en tenant compte notamment de la diversité des produits alimentaires, de leurs composants et de l'adaptabilité des industries agroalimentaires aux nouvelles mesures.
Le ministre a également évoqué le décret exécutif, adopté par le gouvernement, fixant les types de café et les conditions de sa mise en vente et qui prévoit essentiellement la réduction du taux de sucre dans la composition de ce produit de 5 à 3 %.
Interrogé sur l'amende imposée aux commerçants qui ne facturent pas leurs transactions commerciales, le représentant du gouvernement a répondu que l'amende sera appliquée sans distinction dans le cadre du principe d'équité et d'égalité entre tous les citoyens.
Il a précisé que l'application de l'amende en cas d'infraction dans la pratique commerciale a pour objectif de réprimer la fraude comme c'est le cas pour la non facturation. Il a ajouté que l'amende à payer par les contrevenants dépend de la nature de la fraude et de son impact sur l'économie nationale et non du statut du commerçant et de son capital.

Z. M.

SELON LE DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Les Algériens consacrent près de la moitié de leurs revenus à la nourriture

LES ALGÉRIENS consacrent pas moins de 42,5 % de leurs revenus à l'achat de nourriture, selon le département américain de l'agriculture (USDA). Ce taux important classe l'Algérie en 5e position, affirme l'étude américaine publiée par le site électronique TSA. Le même rapport explique que ce taux, l'un des plus élevés au monde, est un indicateur de développement faible. «Plus un pays est développé, moins les revenus consacrés à l'alimentation sont importants», expliquent les auteurs du rapport. Il cite à titre de comparaison, les ménages américains qui – malgré de fortes disparités – ne dépensent que 6,4 % de leurs revenus en alimentation. Cela représente une moyenne de 2 392 dollars par an, indique l'USDA. À l'inverse, le pays consacrant la plus grande part de ses revenus à la nourriture est le Nigeria, avec un taux de 56,4%, soit 1 132 dollars par an. Il est suivi par le Kenya, où les ménages dépensent en moyenne 46,7% de leurs revenus pour se nourrir. Cela dit, les Kényans consacrent environ 543 dollars par an pour l'alimentation.
Le même rapport précise toutefois que ces taux ne reflètent pas nécessairement la cherté de la vie dans les pays étudiés, mais démontrent plutôt le niveau des revenus. autrement dit, plus les revenus sont faibles, plus la part consacrée à l'alimentation sera élevée. Cela traduit également une faiblesse du pouvoir d'achat des ménages des pays les moins développés.

S. N.

LES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES DE L'ANP RAPPELÉES PAR GAÏD SALAH :

«Seul objectif : servir l'Algérie et uniquement l'Algérie»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a rappelé jeudi à Blida les missions constitutionnelles de l'ANP, en tant qu'»armée républicaine» ayant pour «seul objectif de servir l'Algérie et uniquement l'Algérie».



Lors d'une visite de travail et d'inspection en 1re Région militaire, le chef d'Etat-Major a prononcé une allocution d'orientation suivie, via visioconférence, par les éléments des unités de la Région, à travers laquelle il a «rappelé l'importance de cette rencontre qui coïncide avec le début de l'année d'instruction, de formation et de préparation 2016-2017, au regard de la grande importance qu'attache le Haut Commandement à la préparation au combat des forces armées». «L'ANP est une armée républicaine, fidèle au serment, à la ferme abnégation et dévouement, qui attache à ces valeurs leur véritable sens, et les imprègne dans les esprits et les âmes de ses éléments, au service de l'Algérie et uniquement l'Algérie, une armée cernant parfaitement ses responsabilités et prérogatives, qui adopte une stratégie à long terme, aux approches graduelles et rationnelles, aux objectifs profonds, aux repères clairs et à une vision perspicace», a-t-il souligné, selon un communiqué du MDN.

Cette stratégie, a-t-il affirmé, «a prouvé son efficacité sur le terrain, car nous, au sein de l'ANP, privilégions l'acte à la parole, oui nous privilégions l'acte à la parole, et nous sommes aujourd'hui, grâce à Allah le Tout-Puissant, et grâce à cette ligne droite de conduite, capables de sauvegarder notre Patrie et faire face à toute menace quelle qu'en soient l'ampleur et l'origine». «Dans ce contexte, j'ai déjà confirmé à plusieurs occasions que l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) accomplit ses missions conformément à la Constitution et suivant les orientations de Son Excellence le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et demeurera à jamais, en accomplissant son devoir national, fidèle aux valeurs du serment prêté devant Dieu, devant le peuple et devant l'histoire».

«C'est une conduite à perpétuelle conviction, qui puise, a-t-il affirmé, de l'esprit de novembre, que ne saura appréhender le sens profond que ceux qui font partie de ces grands hommes n'ayant point omis qu'ils sont issus d'un pays ancestral» de grandes valeurs, et de principes immuables dénommé l'Algérie. «S'inspirant de cet ancrage historique et de ce pays glorieux, l'ANP continue d'exercer inlassablement ses missions, faisant de la sécurisation de l'Algérie et de son peuple, et de la sauvegarde de sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté nationale sa priorité, dans un contexte régional caractérisé par des mutations et des évènements suscitant la méfiance», a rappelé M. Gaïd Salah. Le vice-ministre de la Défense nationale a assuré, également, que l'ANP «a misé, et le demeure toujours, sur l'unité du peuple algérien avec son armée, et c'est ce qui est démontré à travers le soutien et le rassemblement des fidèles fils du peuple algérien autour de leur armée, en accomplissant ses missions». «Cette patrie, a-t-il souligné, qui a besoin des efforts de tous, des efforts basés sur l'unité du peuple avec son armée, l'entraide, la solidarité et le perpétuel engagement de servir l'Algérie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté nationale», a-t-il poursuivi.

Pour le chef d'Etat-Major, «c'est une noble responsabilité, autant que nous la jugeons du ressort de nos principales responsabilités, autant que nous la considérons fondamentalement le legs des martyrs, pour nous et pour tous les fidèles de l'Algérie, nécessitant sa perpétuelle préservation et sa sauvegarde». «Tel est le fondement du sens de citoyenneté, en soutenant et en se rassemblant autour de leur armée qui poursuit l'accomplissement de ses missions assignées, et dont elle a prêté serment devant Dieu de mener avec fidélité, abnégation et dévouement», a-t-il fait valoir.

Gaïd Salah a réitéré, à cette occasion, «la gratitude et l'appréciation» du Commandement et des personnels de l'ANP au contenu du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé lors de la célébration du 62e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, et qui a salué «les sacrifices consentis des éléments des Forces armées».

T. R.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Algérie est «un partenaire privilégié» de l'UE

L'ALGÉRIE est un partenaire «privilégié» de l'Union européenne (UE) sur le plan sécuritaire, a indiqué jeudi à Bruxelles le secrétaire général adjoint du service européen de l'action extérieure (SEAE), Pedro Serrano. «Nous avons le même voisinage et ce qui se passe en Afrique du Nord et au Sahel affecte directement les intérêts européens. L'Algérie est un partenaire privilégié de l'UE pour traiter de ces questions» sécuritaires, a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Un rapport de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (PESC), adopté en octobre dernier par les chefs de la diplomatie des 28 Etats membres lors de leur réunion à Luxembourg, révèle que l'Algérie se positionne comme un «partenaire fiable» de l'UE dans le domaine énergétique, mais aussi sur le plan sécuritaire.

Ce rapport de la PESC, qui offre aux 28 pays membres de l'Union les moyens d'agir ensemble face aux grands défis mondiaux, souligne que «des négociations sur les nouvelles priorités du partenariat sont en cours» entre l'UE et l'Algérie.

La stabilisation de la région sur les plans politique, économique et de la sécurité est au cœur de la politique de l'UE, est-il expliqué dans ce rapport qui confirme le lancement, par l'UE, d'une nouvelle phase de dialogue avec les pays du voisinage méridional visant à instaurer un partenariat «plus efficace» dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV) révisée.

Selon M. Serrano, les entretiens ont permis d'évoquer la situation en Libye, qui «intéresse grandement l'Algérie comme l'UE» et seront poursuivis en fin de journée pour échanger les vues sur la situation au Sahel. «Nous avons tout un agenda de sécurité régionale commune, et même au niveau multilatéral encore plus vaste que nous menons en très bonne entente et dans le cadre du dialogue et de la coopération avec l'Algérie», a-t-il ajouté. Le secrétaire général adjoint du SEAE, qui était accompagné du coordinateur de l'UE pour la lutte antiterroriste, Gilles de Kerchove a souligné, en outre, que l'Algérie et l'UE ont des intérêts communs en Afrique, «un partenaire essentiel» pour les Européens.

Il a salué, par ailleurs, la contribution de l'Algérie au développement de l'Union africaine (UA) et le travail qu'elle accomplit au sein de la Ligue des Etats arabes, deux autres «partenaires importants» pour l'UE.

M. Messahel a présenté ce jeudi au Parlement européen la stratégie de l'Algérie en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette stratégie, inscrite dans la durée, est «porteuse d'une profonde dynamique de déradicalisation» et visait «la reconstitution du tissu social» et «le renforcement de la cohésion et de l'harmonie sociale», a expliqué le ministre lors d'une conférence sur le thème «Un Maghreb plus fort et plus uni : Relever les défis communs».

T. R.

BENGHEBRIT S'EXPLIQUE

La réduction des vacances d'hiver répond à des critères internationaux

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi à Alger, que la décision portant réduction des vacances d'hiver de 15 à 10 jours «répond à des critères internationaux». «Les vacances d'hiver n'ont pas été écourtées de manière anarchique mais sur la base d'une étude comparative entre l'Algérie et d'autres pays afin d'adapter les vacances scolaires aux critères internationaux», a déclaré à la presse Mme Benghebrit en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation Elle a annoncé le lancement début janvier, à Biskra, d'une stratégie nationale de traitement pédagogique qui a pour objectif «la maîtrise de la langue d'enseignement soit l'arabe et les matières de mathématiques et de français». A une question d'un membre du Conseil de la nation sur les principaux partenaires sociaux consultés pour l'adaptation de l'application de la réforme de 2003, elle a indiqué que «les portes du ministère de l'Education restent ouvertes à tous les avis fondés sur des données objectives». Elle a précisé à cet effet, que ce qu'entreprend actuellement le ministère tendait à «renforcer les acquis de cette réforme dans le cadre de la mise en exécution du programme du président de la République en prenant en charge deux questions à savoir les pratiques pédagogiques et la gouvernance». A cette occasion, Mme Benghebrit a réitéré son engagement à «asseoir une consultation franche et permanente avec tous les intervenants en associant les professionnels et les partenaires à la réflexion lors des différentes rencontres». Elle a rappelé à ce propos, les deux conférences nationales d'évaluation de l'application de la réforme en 2014 et 2015 et auxquelles avaient pris part plus de 1 000 personnalités de la société civile et des membres de la famille éducative et les différents partenaires présents aux ateliers thématiques. Elle a expliqué en outre, que l'association de tous les acteurs visait essentiellement la mobilisation de tous et leur droit à être informés sur toutes les décisions et mesures à prendre. D'autre part et à une question sur le contenu de la convention signée avec le ministère français de l'Education, elle a souligné que la coopération avec les pays étrangers encadrait les échanges entre les pays en matière d'expérience, de formation et de recherche. Elle a estimé que la coopération algéro-française dans le domaine de l'éducation était sous-tendue par un cadre référentiel, à savoir un document cadre de partenariat entre les gouvernements algérien et français signé le 4 décembre 2007, la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération en date du 19 décembre 2012 et le programme d'action entre les ministères algérien et français de l'Education conclu le 19 juin 2013. Par ailleurs, Mme Benghebrit a relevé que toutes les opérations programmées au titre de la coopération bilatérale s'inscrivaient dans le cadre de la poursuite de l'application du programme d'action signé le 19 juin 2013 et qui comporte le développement de projets intégrés afférents aux questions pédagogiques importantes comme l'approche par compétences et l'évaluation de la formation. Elle a cité enfin, les améliorations apportées en 2014 et 2015 et qui ne touchent pas les axes comme la méthodologie, le développement des compétences professionnelles dans des domaines précis et la formation en direction des inspecteurs. **S. N.**

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS À TIZI OUZOU :

«IL FAUT DONNER LA VRAIE IMAGE DE L'ISLAM»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, en visite de travail et d'inspection, jeudi dernier à Tizi Ouzou, a saisi cette opportunité pour rappeler, devant la communauté religieuse et universitaire, la véritable dimension de l'islam qui est porteur de grandes valeurs humaines et universelles.



Dans un point de presse animé à la zaouïa Sidi-Ali Ouyahia dans la commune de Bounouh, Mohamed Aïssa, sans se dérober aux questions des journalistes, a apporté un éclairage sur les volets qui lui ont été exposés.

A la question de savoir pourquoi nos imams n'ont jamais dénoncé la corruption et les détournements de deniers publics, deux crimes dont souffre atrocement notre pays, le ministre a répondu que « bien au contraire, à maintes reprises, nos imams, qui jouissent du droit de choisir librement le thème de leur prêche, l'ont fait, et ce à titre individuel bien sûr «. «Je tiens à préciser cependant, poursuit Mohamed Aïssa, qu'en ma qualité de ministre, je reçois souvent des rapports dénonçant ces imams qui ont osé dénoncer la corruption et les opérations de détournement de deniers publics».

S'agissant des églises activant sans agrément, le ministre a assuré que dans un futur proche, «une opération sera lancée pour répertorier toutes les églises en activité, et du coup, veiller à ce que chacune active dans la légalité, c'est-à-dire que ses responsables et animateurs doivent obtenir un agrément auprès des autorités concernées». Le ministre a indiqué qu'aucune église activant dans la clandestinité ne sera tolérée. Toujours concernant le chapitre portant sur la chrétienté, Mohamed Aïssa a tenu à rappeler, pour éviter tout amalgame, que la Constitution algérienne garantit à chaque citoyen la liberté de culte. S'agissant de l'existence de sectes un peu partout en Algérie, dont Tizi Ouzou, le ministre y a apporté un démenti catégorique. « S'il est vrai que des sectes sont signalées aux frontières, explique-t-il, en revanche, elles sont totalement inexistantes à l'intérieur du pays».

Le rôle des zaouïa dans la société algérienne

A noter qu'avant de visiter la zaouïa de Sid-Ali Ouyahia, le ministre et l'immense cortège l'accompagnant, où figurait Mohamed Bouderbali en sa qualité de premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi Ouzou, et le président de l'APW, Mohamed Klalèche, se sont d'abord rendus à la zaouïa Sidi M'hand Ben Abderrahmane Mohamed Aïssa y a donné le coup d'envoi du colloque national autour du thème : «Le rôle des zaouïa dans la société algérienne «. A ce rendez-vous scientifique, qui a regroupé des scientifiques, des chercheurs, des universitaires et des savants musulmans venus des 48 wilayas du pays, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a fait un long discours à travers lequel il a mis en évidence la vie, l'œuvre scientifique et islamique du fondateur de la tariqa Errahmania, Cheikh Sidi M'hamed Ben Abderrrahmane El-Azhari El-Ismaeli El-Ghouchtouti ainsi que son apport dans l'épanouissement de l'islam au cours du XVIIIe siècle.

Le ministre se montrera très académicien dans son intervention. En effet, il apporté à l'assistance beaucoup d'éclairages, non seulement sur l'importance de la tariqa Errahmania, mais aussi sur le contexte de l'époque où naquit et vécut Cheikh Sidi M'hand Abderrahmane (1714 – 1794). Selon le ministre, c'était encore à l'époque des guerres de croisade, c'est-à-dire le long conflit ayant opposé les mondes chrétien et musulman, que le fondateur de la tariqa Errahmania vint au monde. L'opposition entre ces deux mondes se traduisait aussi par les idées.

C'est justement sur ce terrain de la science et de l'intellectualité que Cheikh Sidi-M'hamed Abderrahmane évoluera et marquera des points. Etant un savant émérite, ses responsables l'enverront en Asie, plus exactement au Pakistan et en Inde, où il enseignera la science islamique. Plus tard, il sera rappelé par ses responsables pour lui confier une mission au Darfour (Soudan). Sa grande science séduira la famille royale, laquelle lui fera appel pour bénéficier de son enseignement. Il restera au palais royal pas moins de sept années.

La science et le charme physique du savant kabyle ne laisseront pas indifférente la fille unique du roi. Le reste de la famille royale ne l'était pas moins non plus. Voilà donc Cheikh Sidi M'hamed Abderrahmane marié à la fille du roi de Darfour (Soudan).

Une fois le mariage contracté, le jeune et séduisant savant rentrera dans son village natal (Baâli, aârch N'ath Smaïl) avec son épouse. Dans ce village se trouvant presque collé au pied de la montagne du Djurdjura, le jeune savant, et désormais père de famille, poursuivra ses travaux de recherche et fera une longue réflexion sur l'islam. Sa vie ne sera pas de tout repos.

Bien au contraire. Cheikh Sidi M'hamed Abderrahmane créera le concept de la zaouïa et aura beaucoup de disciples. Pendant ce temps, Oran était toujours sous occupation espagnole et la chrétienté était imposée au lieu et place de l'islam.

Comme l'esprit patriotique national faisait partie aussi de la mission de la zaouia, les remparts de la ville d'Oran seront détruits par les talebs des zaouïa guidés par leur enseignant au cours de cette année 1798, soit 4 années après la mort de celui qui a créé la zaouïa et inculqué le principe du djihad contre le spoliateur et le violeur de la terre d'islam (Algérie). Mohamed Aïssa parlera aussi du rôle des zaouïa dans le mouvement national et le déclenchement de la guerre d'indépendance nationale.

De même concernant le maintien des Algériens dans leur véritable identité durant la longue période coloniale. Selon le ministre et bien d'autres intervenants, l'ordre colonial a tout fait pour confisquer aux Algériens leur identité véritable jugeant que c'est le meilleur moyen de demeurer définitivement en Algérie. Mais vu le barrage dressé constamment par les zaouïa contre cette initiative, cela n'a pu être possible. Notons enfin, que la zaouïa Sidi M'hand Abderrahmane souffre atrocement du manque de moyens matériels et humains. Ses responsables veulent lui assurer une extension. Le montant du projet s'élève 40 790 000 DA. L'association baptisée au nom du fondateur de la tariqa Errahmania et le comité de village Baâli ont sollicité le ministre pour une aide financière afin de réaliser ce projet.

A l'heure actuelle, la zaouïa Sidi M'hand Abderrahmane ne fonctionne qu'avec les dons des citoyens. Les principaux dons proviennent notamment d'un industriel local, Abdelouahab Ziani. La zaouïa en question est composée d'une salle de classe, d'une salle de prière, d'une cantine et d'un dortoir puisqu'elle assure le régime internat pour les talebs venant des 48 wilayas du pays. L'enseignement est assuré aux 23 élèves fréquentant la zaouïa par le premier responsable de la zaouïa en question, qui exerce aussi les fonctions d'imam, et deux autres enseignants. L'ensemble infrastructurel aurait besoin de grands travaux de rénovation. Une bonne partie de la cour devrait être bitumée.

Les Comités des villages de la commune de Bounouh ont essayé de remettre une plate-forme de revendications à Mohamed Aïssa, sans y parvenir. Dans ce document, dont nous détenons une copie, les signataires ont dressé une liste de 15 points à satisfaire, dont l'aménagement du site abritant la zaouïa. A la zaouïa Sid-Ali Ouyahia, sise au village Ath-Koufi, commune de Bounouh, le ministre a pris connaissance du projet d'une construction de la mosquée, inscrit sous tutelle de la zaouïa en question.

De retour à Tizi Ouzou-ville, le ministre prendra la direction du siège de l'antenne de la bibliothèque nationale qui a abrité une conférence nationale autour du thème « Le Centre culturel islamique et branches…réalités et visions».

Mohamed Aïssa, avec un discours savant, indiquera que les centres culturels islamiques doivent s'impliquer dans toutes les actions et discours consacrés au bien-être de la société algérienne.

Le ministre a également suggéré que la famille du Centre culturel islamique participe à l'éducation et à l'épanouissement des enfants, notamment les scolarisés.

La production intellectuelle de ces centres culturels islamiques doit enfin porter sur la véritable image de l'islam et des musulmans pour casser le faux cliché que certains cercles occidentaux veulent montrer au monde et surtout prouver que ces individus commettant des crimes au nom de l'islam n'ont absolument rien à voir ni avec l'islam ni avec la société musulmane. Une fois sa mission terminée à l'antenne de la bibliothèque, le ministre prendra la direction du nouveau lycée où il a procèdera l'inauguration de la mosquée Les Califes rachidiens.

Saïd Tissegouine

Tirage au sort du concours national des meilleures œuvres sur le nationalisme et l'islam

LA WILAYA de Tizi Ouzou compte 18 zaouïas. A l'échelle nationale, leur nombre dépasse les 22.000. Par ailleurs, au concours national concernant les meilleures œuvres sur le nationalisme et l'islam. Initialement, cinq lauréats étaient retenus par tirage au sort. Mohamed Aïssa a décidé de porter le nombre des lauréats à dix. La récompense aux heureux lauréats est une omra aux Lieux saints de l'islam. La première opération du tirage a donné les résultats suivants : le premier vainqueur est de la wilaya de Tindouf, le deuxième de Mascara, le troisième de Mila, et le quatrième et cinquième de Mascara. La deuxième opération, celle décidée généreusement par Mohamed Aïssa, a donné les résultats suivants : le premier est de la wilaya de Mostaganem, le deuxième de Mila, le troisième de Mascara, et le quatrième et cinquième de Tindouf. Les lauréats des wilayas de Tindouf, Mascara et Mila ont été les plus chanceux. Les deux opérations du tirage au sort se sont déroulées dans des conditions indiscutables.

S. T.

L'OPÉRATEUR AMORCE LE VIRAGE DE LA 4G AVEC RÉUSSITE

Djezzy ambitionne d'être le nouveau leader du digital

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, a réalisé une hausse de son chiffre d'affaires DATA de 57%, qui a atteint les 2.1 milliards de dinars depuis janvier 2016, amorçant un nouveau virage dans son histoire avec l'objectif d'être l'opérateur leader dans le digital et la data, une nouvelle stratégie dévoilée par son président exécutif Vincenzo Nesci lors d'un événement organisé a cet effet mercredi dernier.



Vincenso Nesci a encore rappelé la volonté de Djezzy de « passer d'une entreprise de télécoms traditionnelle à une entreprise IT, leader du numérique en Algérie «. « Nous avons démocratisé la téléphonie mobile, nous sommes aujourd'hui en plein processus de généralisation de la consommation de la data pour rendre ce produit accessible à tous». Et ces résultats sont une parfaite illustration «. En effet Djezzy a enregistré une augmentation de 87% de ses clients data par rapport à 2015, l'opérateur compte ainsi 6.4 millions nouveaux abonnés à la 3G sur un total de 16.1 millions de clients au troisième trimestre 2016, la consommation data explose avec une hausse de plus de 35% durant cette même période.

Par ailleurs, Vincenzo Nesci a rappelé que le réseau 4G de Djezzy couvre désormais 16 wilayas, et atteindra 20 wilayas d'ici la fin du mois en cours. Insistant sur le fait que son réseau 3G couvre aujourd'hui la totalité du territoire, rattrapant ainsi le retard accusé au lancement de cette dernière.

Le Président exécutif de Djezzy a également insisté sur les initiatives de son entreprise afin de promouvoir le numérique en Algérie. « En tant qu'entreprise Algérienne, Djezzy a ouvert, avec le soutien du Fonds National d'Investissement, de nouveaux chapitres pour se développer, retrouver le chemin de la croissance et contribuer à l'émergence d'une économie digitale dans le cadre de la politique du Gouvernement à travers son support aux jeunes start-ups technologiques et aux porteurs de projets innovants «.

De son coté le directeur général de Djezzy, Tom Gutjahr, a abordé le lancement réussi de la 4G, sur le marché, « Depuis le 1er octobre, nous sommes déjà présents dans 16 wilayas et nous serons dans 20 wilayas avant la fin du mois de décembre avec plus de 20% de la population Algérienne couverte en 4G. Et dans certaines villes nous offrons déjà une couverture de 50% et même 90% à Alger «, a indiqué Tom Gutjahr avant de préciser que le nombre d'abonnés de Djezzy équipés en 4G a atteint les 300 000 clients, 75% de ces abonnés 4G sont de nouveaux clients.

Tom Gutjahr évoquera également l'engouement des clients aux nouvelles offres Millenium et Liberty pour les abonnés Djezzy Carte, « nous avons déjà près de deux millions de nouveaux clients qui ont été conquis par la nouvelle Djezzy Carte «.

Précisant que Djezzy veut « démocratiser l'accès à internet avec une offre simple, généreuse, adaptée à tous les profils, sans facture et sans engagement. Tous nos clients peuvent profiter qu'ils soient 2G, 3G ou 4G «.

Nassim Mecheri

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TITTERI

Eclairages sur l'arbitrage dans le règlement des litiges commerciaux

LA CHAMBRE de commerce et d'industrie du Titteri a organisé une rencontre, mercredi à la faculté de droit et de sciences politiques, sur la thématique de la médiation et de l'arbitrage dans le règlement des litiges commerciaux. Pour les intervenants à cette rencontre, l'Algérie est absente de la scène internationale en matière d'arbitrage des litiges commerciaux, continuant à recourir à l'arbitrage judiciaire, contrairement aux autres Etats, y compris les pays arabes.

L'avis partagé est l'inefficacité de l'arbitrage judiciaire dans le règlement des conflits commerciaux internationaux, au moment où l'Algérie s'apprête à intégrer l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'instar d'autres pays dont la Turquie, l'Egypte, lors du prochain round des négociations qui aura lieu en mars prochain.

Pour cette échéance, l'Algérie ne peut compter que sur ses soutiens traditionnels, dira Aliati Mohamed, enseignant à la faculté de droit et de sciences politiques de Médéa. L'on rappelle aussi que l'arbitrage est un moyen de trancher les litiges entre les parties, en supposant que les parties impliquées manifestent un accord préalable sur ce mode de règlement du conflit qui est formalisé par un écrit comportant les clauses du compromis.

Dans cette perspective, il appartient à l'Algérie de mettre en place les conditions de négociation efficaces dans les différents secteurs économiques, chose qui suppose des compétences en matière d'arbitrage international et de maîtrise des langues, est-il encore souligné. Le même intervenant ira jusqu'à proposer l'intégration de l'enseignement de l'arbitrage dans les cursus universitaires en tant que spécialité de droit en non pas seulement en tant que simple module en master 1. L'autre versant du problème est celui relatif à la médiation conventionnelle, proposée aux parties pour régler leur litige sans passer par la justice, par le biais d'un médiateur qui les aide à trouver un accord. Car, de l'avis du docteur Djellab Naana de l'université de Blida, le succès de la médiation dépend surtout de la compétence du médiateur qui n'est ni arbitre ni juge mais dont le rôle consiste à rapprocher les parties en litige, selon une démarche volontaire et non contraignante. «En Algérie, le réflexe courant des opérateurs économiques est le recours à la justice, alors que l'arbitrage commercial est le mieux indiqué pour régler leurs conflits.»

Abondant dans le même sens, Azzouza Emir Eddine, coordinateur principal du Centre territorial d'arbitrage et de médiation en Algérie, invitera les pouvoirs publics à revoir la législation pour l'adapter au nouveau contexte économique international dans le règlement des litiges commerciaux.

N. B.



COOPÉRATION

Jumelage entre l'hôpital de Médéa et celui d'El-Harrach

UNE ÉQUIPE de médecins spécialistes qualifiés dans les opérations médicochirurgicales d'urgence de l'hôpital Zemirli d'El-Harrach s'est rendue, la fin de la semaine dernière, à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa en vue d'arrêter en commun le calendrier d'un programme d'interventions chirurgicales spécialisées. Outre les interventions chirurgicales, la convention de jumelage a aussi prévu l'organisation de consultations au profit des patients de l'hôpital de Médéa. Selon le directeur de l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf de Médéa, Mohamed Madaoui, la convention de jumelage déterminera les espaces réservés aux interventions et la nature de l'assistance qui sera apportée par les équipes médicochirurgicales d'urgence de l'hôpital Salim-Zemirli d'El Harrach, notamment en matière de chirurgie neurologique. La coopération entre les 2 établissements concernera aussi d'autres spécialités telles que les opérations chirurgicales particulières, l'imagerie médicale et les laboratoires d'analyse, et ce en sus de la promotion de la formation paramédicale et de la gestion hospitalière. Selon le même responsable, l'équipe spécialisée en neurochirurgie de l'hôpital de Médéa s'apprête à réaliser une opération délicate sur un patient de Souk Ahras atteint de la maladie appelée Spina-bifida. **N. B.**

L'OPÉRATION A CONCERNÉ PLUSIEURS COMMUNES

De nombreux foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Médéa

DE NOMBREUX foyers situés dans des quartiers urbains ainsi que des lotissements ont bénéficié du raccordement au réseau de gaz naturel, a-t-on appris.

La mise en service de l'alimentation des foyers a été donnée par Aïssa Boulahia, secrétaire général de la wilaya, au cours d'une sortie la semaine écoulée dans certaines communes. Inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014, l'opération de raccordement en gaz naturel a concerné 158 logements situés dans la fraction Souaftia, dans la commune d'Aïn Boucif, à 100 km au sud-est du chef-lieu de la wilya. En outre, 40 logements situés au quartier Hannacha à Ksar El Boukhari et 62 autres à Ouled Ferguène, dans la commune de Berrouaghia, ont été raccordés au réseau de gaz natruel. Selon les informations fournies, l'élargissement du maillage en gaz naturel aux communes de Souagui et El-Omaria portera désormais le taux de couverture de la wilaya à environ 53%, soit l'équivalent de 199 189 logements raccordés. **N. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BEJAIA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KHERRATA
NIF : N 099206449207221

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 001/2016

L'établissement Public Hospitalier Mohamed Arab Hanouz, sis à Kherrata, wilaya de Béjaïa, lance un avis appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à l'approvisionnement de l'établissement Public Hospitalier de Kherrata durant l'année budgétaire 2017, **PRODUITS ET CONSOMMABLES DE DIALYSE.**
Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales sont invités à retirer **les cahiers des charges au niveau de la sous-direction des finances et moyens (bureau des marchés)** de l'E.P.H de KHERRATA. A compter du ……..et la date limite de dépôt des offres est fixée pour le …… à **12h00**, la réunion d'ouverture des plis, à laquelle tous les soumissionnaires sont invités, aura lieu le même jour à **14h00**, au siège de la direction de l'EPH.
Les soumissions doivent être obligatoirement présentées en deux offres distinctes (technique et financière) accompagnées de pièces réglementaires dûment légalisées et en cours de validité.
Le dossier d'appel d'offres fait connaître les prestations faisant l'objet du cahier des charges, fixe les procédures d'appel d'offres et stipule les conditions du marché.

B) Le dossier de candidature contient :
Déclaration de candidature renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;
Déclaration du sous-traitant renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;
Déclaration de probité renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;
Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle ci-joint ;
La copie du registre de commerce ;
La copie originale de rôle apuré ou avec un échéancier ;
La copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
Pour les sociétés, une copie des statuts ;
Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité ;
Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité ;
Une copie du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) ;
La copie de l'autorisation délivrée par les services compétents du ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière attestant de la qualité de fabricant, d'importateur ou de distributeur ;
Les bilans comptables des trois dernières années (2014, 2015, 2016) certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence. Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice, certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes ;
La copie ou original de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre national du registre du commerce **(CNRC) «seulement pour les soumissionnaires organisés en société»** ;
Les références professionnelles «attestations de bonne exécution» ;
Les résumés des caractéristiques du produit (RCP) ;
Pour les importateurs, l'engagement solidaire Fabricant/Importateur.
Le dossier constituant le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention :

Dénomination de la société :
«Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 001/2016»
«Portant approvisionnement de l'EPH de KHERRATA en fourniture des produits et consommables de dialyse pour l'année 2017»
« Dossier de candidature »

B) Offre technique contient :
Déclaration à souscrire renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;

réglementation en vigueur. Ils s'étendent en toutes taxes comprises (TTC) ; pendant toute la durée du marché à commande.
- Agrément sanitaire de transport des viandes rouges et blanches.
Le dossier constituant le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention :

Dénomination de la société :…….
«Appel d'offres national ouvert n° 002 /2016
Portant fourniture des denrées alimentaires au profit de l'EPH de Kherrata durant l'année 2016»
«Dossier de candidature»

B) Offre technique contient :
- Déclaration à souscrire renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité.
- Le présent cahier des charges (offre technique) portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention **«Lu et accepté».**
- Le dossier constituant l'offre technique doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention :

Dénomination de la société :…….
«Appel d'offres national ouvert N° 002/2016
Portant fourniture des denrées alimentaires au profit de l'EPH de Kherrata durant l'année 2017»
« Offre technique»

C) Offre financière contient :
- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint, renseignée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;
- Le cahier des charges « offre financière » dûment rempli, signé, daté et cacheté ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, daté et cacheté ;
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté ;
Le dossier constituant l'offre financière doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention :

Dénomination de la Société :…….
«Appel d'offres national ouvert N° 002/2016
Portant fourniture des denrées alimentaires au profit de l'EPH de Kherrata durant l'année 2017
« Offre financière»

Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans une enveloppe unique, cachetée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
« Appel d'offres national ouvert N° 002 /2016
Portant fourniture des denrées alimentaires au profit de l'EPH de Kherrata durant l'année 2017

La date de dépôt des offres est fixée à **21 jours** à compter de la date de la première parution de l'avis au niveau de la wilaya. Elles doivent être déposées au plus tard le dernier jour, soit le …… … avant **12H00.**
Dans le cas où cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera reportée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 10/12/2016/ANEP N° 436 916**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 410002000016085010000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux articles 65, 72 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.
La commune d'Alger-Centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres **national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 20/2016 relatif à : Prestations de souscription de polices d'assurances du Patrimoine, la flotte automobile, et la responsabilité civile de la commune d'Alger-Centre pour l'année 2017 en lot unique :**

- **Assurance bien meubles et immeubles :**
 - ✓ **Incendie et risques annexes.**
 - ✓ **Catastrophes naturelles (CAT -NAT)**
 - ✓ **Vol**
 - ✓ **Tous risques informatiques.**
- **Assurance flotte automobile et responsabilité civile des communes :**
 - ✓ **Flotte automobile**
 - ✓ **Responsabilité civile des communes.**

Paru dans les journaux :

***LE JEUNE INDEPENDANT* : 19 et 20/11/2016**
***LE TEMPS* : 21/11/2016** 19
***ECHIBEK*: 19 et 20/11/2016**
***ERRAID* : 19 et 20/11/2016**
BOMOP

Le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Entreprise	Montant de l'offre en DA/TTC	Délai	Note technique	Critère de choix
Société nationale d'assurance -SAA- NIF : 000016001269222	8.614.920,70	12 mois	50/50	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger-Centre, au plus tard **03 jours** à compter de la 1ère parution du présent avis, pour communiquer ces résultats par écrit.
Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger-Centre dans un délai de **10 jours** à compter de la 1ère publication du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*.

Le président de l'Assemblée populaire
de la commune d'Alger-Centre

Le Jeune Indépendant du 10/12/2016/ANEP N° 436 776



KREMLIN

«La décision US d'envoyer des armes en Syrie est une menace globale»

Si les terroristes au Moyen-Orient se procurent des missiles surface-air, ce sera le pire résultat de la décision des États-Unis de lever les restrictions sur la livraison d'armes en Syrie, prévient le Kremlin.



Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe Vladimir Poutine, a commenté ce vendredi 9 décembre la décision du président américain Barack Obama de lever les restrictions formelles sur la livraison d'armes, de munitions et de matériel militaire aux alliés des États-Unis dans la lutte antiterroriste en Syrie. M. Peskov estime notamment que cette mesure pourrait se révéler lourde de conséquences. « Sur cette question, il faudra tenter de comprendre très attentivement l'objectif principal, les intentions et les détails de cette décision. Certes, le pire résultat de cette décision serait que différents types d'armes, y compris des missiles surface-air, tombent dans les mains des terroristes. Cela va à l'encontre des conventions internationales et représente une grande menace non seulement pour la région mais également pour tous les pays du monde », a-t-il déploré. M. Peskov a en outre ajouté que la mesure du dirigeant américain représentait « certainement » une menace pour les Forces aérospatiales russes. « Bien sûr que nous avons des moyens de protection. Ce sont des technologies très avancées, mais il y a des précautions que devraient prendre les pilotes dans ces conditions. Le danger est toutefois très élevé », a-t-il conclu.

Le président Barack Obama a levé jeudi les restrictions concernant les livraisons d'armes en Syrie, un pays que Washington considère comme sponsorisant le terrorisme. Un mémorandum a été envoyé à cet égard aux responsables du Pentagone et du département d'État.

Les États-Unis frappent les positions de Daech en Syrie depuis 2014 sans autorisation des autorités de ce pays. Des entités des forces spéciales américaines soutiennent également des groupes locaux opposés au président syrien Bachar el-Assad dans leur lutte contre les terroristes.

R. I.

ETATS-UNIS

L'ex-PDG de Ford bientôt Secrétaire d'État?

QUI SUCCÉDERA à John Kerry dans l'Administration Trump ? Voilà la question qui agite tous les médias. La chaîne américaine ABC a dévoilé une liste des candidats éventuels pour ce poste de Secrétaire d'État, dont l'ancien PDG du groupe automobile Ford, Alan Mulally. Le président élu américain Donald Trump envisage de nommer Alan Mulally, l'ancien PDG de la société Ford Motor, au poste de secrétaire d'État dans son administration. C'est la chaîne ABC qui l'a annoncé jeudi 8 décembre, ajoutant que la liste des candidats à ce poste était en constante expansion. Outre la nomination de M. Mulally, qui a rencontré jeudi à New York le président élu, le nom d'un autre grand homme d'affaires circule pour ce poste, le PDG du géant pétrolier ExxonMobil, Rex Tillerson. La chaîne a développé l'interminable liste de personnes que M. Trump envisage pour le poste de Secrétaire d'État: Rudolph Giuliani, l'ancien maire de New York, le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Bob Corker, un ancien ambassadeur américain à l'Onu, John Bolton, l'ex-candidat républicain à l'élection présidentielle, Mitt Romney, ou encore l'amiral James Stavridis, ancien commandant des forces alliées en Europe. Alan Mulally est diplômé en ingénierie de l'Université d'État du Kansas. À la fin des années 1960, il a rejoint la société Boeing, où il a terminé vice-président. En septembre 2006, M. Mulally a été nommé PDG de Ford Motor et il a réussi à stabiliser l'entreprise, alors que l'industrie automobile américaine était plongée dans une grave crise financière et économique. L'homme d'affaires a démissionné en juillet 2014 et il fait actuellement partie du conseil d'administration de Google. Interrogé sur le choix du nouveau Secrétaire d'État, Donald Trump a récemment déclaré qu'il était « sur le point » d'annoncer sa décision. La candidature au poste de chef du Département d'État sera soumise à l'approbation au Sénat. Trump a nommé par ailleurs mardi, en tant que ministre de la Santé, Tom Price, l'un des plus farouches opposants à l'Obamacare, la réforme phare de Barack Obama.

R. I.

CORÉE DU SUD

Les pouvoirs transmis au Premier ministre

LA PRÉSIDENTE de Corée du Sud, Park Geun-hye, dont la destitution a été votée vendredi, a transmis ses fonctions au Premier ministre Hwang Kyo-ahn, en vertu de la législation. Selon l'agence Yonhap, la présidente s'est démise de ses fonctions dès que la décision du Parlement, sur sa destitution, lui a été communiquée. « À partir de ce moment, la présidente Park n'a plus le droit d'exécuter les fonctions de chef de l'État et de l'Administration », explique l'agence.

Baptisée par la presse « Raspoutine », Choi Soon-Sil est soupçonnée d'avoir exercé une influence sur la présidence afin de favoriser ses intérêts personnels et commerciaux. Ainsi, les forces de l'ordre n'excluent pas que deux de ses fondations — MIR et K-Sport — aient extorqué de l'argent aux principaux conglomérats du pays.

RAQQA (SYRIE)

La coalition US frappe et tue 20 civils

L'AVIATION de la coalition internationale, dirigée par les États-Unis, a bombardé la région d'al-Msheirfeh, dans la province syrienne de Raqqa. L'attaque a emporté la vie de 20 Syriens civils. D'après l'agence de presse syrienne SANA, les avions de la coalition internationale, ont effectué des frappes aériennes dans la région d'al-Msheirfeh, dans la province syrienne de Raqqa. Le raid aérien a en outre considérablement endommagé l'infrastructure de la ville et les biens personnels des habitants. La coalition internationale, avec les Etats-Unis en tête, n'a pas donné de commentaires officiels en la matière. Raqqa est considérée comme une « capitale » non officielle des terroristes de Daech en Syrie, leur deuxième fief dans la région, après Mossoul en Irak.

TURQUIE

Erdogan exhorte les Turcs à soutenir la monnaie nationale

LE PRÉSIDENT turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté vendredi ses concitoyens à « s'engager davantage » pour soutenir la monnaie nationale, une semaine après avoir appelé les Turcs à convertir leurs devises étrangères par « patriotisme ». Depuis l'appel du chef de l'Etat, des milliers de Turcs ont pris d'assaut les bureaux de change et des commerçants offrent gratuitement du pain ou des boulettes de viande à ceux qui convertissent leurs devises. « Je remercie beaucoup, énormément mon peuple. Mais est-ce suffisant ? Non. A mon avis, ma nation devrait s'engager davantage », a déclaré le chef de l'Etat qui répondait aux questions de journalistes à Istanbul.M. Erdogan a lui-même converti tous ses avoirs en devises étrangères pour soutenir la livre turque qui a perdu plus de 10% de sa valeur en novembre, a affirmé jeudi son porte-parole, Ibrahim Kalin.

aminazoune@yahoo.fr

CRÉATION PROCHAINE D'UN CLUSTER PHARMACEUTIQUE À CONSTANTINE

UN CLUSTER pharmaceutique sera bientôt créé à Constantine pour donner un nouveau souffle à cette industrie dans la région, a-t-on annoncé en marge d'une journée d'étude sur le rôle des clusters dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, tenue à l'université Constantine2.

Ce cluster, premier à l'échelle nationale, regroupera plusieurs unités pharmaceutiques activant à travers le territoire de la wilaya de Constantine a indiqué Mohamed Sofiane Chaoui, enseignant à l'université Constantine2, mettant l'accent sur l'importance de ce «club» dans le développement de cette industrie jugée stratégique.

Un vaste travail d'information et de sensibilisation était en cours pour captiver le maximum d'unités pharmaceutiques existantes, a souligné M. Chaoui, rappelant que la création de ce cluster était l'initiative de l'université de Constantine qui £uvre continuellement à accompagner le processus de développement économique en cours en Algérie.

L'objectif de cette opération était de mettre en place une synergie «soudée» en mesure de relever le défi de création d'un management pharmaceutique, a encore souligné le Pr Chaoui qui a fait part de l'importance des clusters dans le développement du sens de la compétitivité à l'échelle internationale.

Dans ce sens, le même intervenant qui a mis en relief les avancées «palpables» réalisées en Algérie et à Constantine en particulier dans le domaine pharmaceutique, a indiqué qu'il était temps aujourd'hui de faire hisser cette industrie, créatrice de richesse, à des niveaux élevés pour être compétitive à l'échelle internationale et investir les marchés africains notamment.

La wilaya de Constantine compte une trentaine d'unités pharmaceutiques, a indiqué la directrice de l'ANDI, Karima Hamlat, faisant part de l'existence, au niveau de sa direction, d'environ 80 demandes d'investissement dans ce domaine.

Les participants à cette journée d'étude qui ont soulevé les difficultés enregistrées dans le processus de création de clusters notamment en matière d'accès à l'information, ont appelé les unités industrielles à «coopérer positivement» en communicant sans ambiguïté leurs bases de données pour pouvoir avancer dans ce sens.

La création de laboratoires spécialisés dans le domaine pharmaceutique et la diversification de la production médicale ont été soulignées au cours de cette rencontre d'étude qui se veut un espace de débats et de consultations pour favoriser l'expansion de cette industrie qui n'arrive à couvrir qu'environ 40% des besoins nationaux en dépit des investissements colossaux mis en place, a-t-on noté.

Les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) de Constantine et à laquelle ont pris part entre autres des représentants de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Rhumel, le Club des investisseurs de Constantine, la Confédération nationale du patronat (CAP) et la direction des impôts, ont insisté sur l'implication de la recherche scientifique dans toutes les phases de développement économique.

Le volet environnemental a été également soulevé au cours de cette journée d'étude qui a été mise à profit pour inciter les industriels à prendre en considération la «clause» environnement dans toutes les démarches de fondation de leurs entreprises.

Les diabétiques appelés à «rester très attentifs» dans l'usage du médicament

Les personnes atteintes de diabète sont appelées à «rester très attentives» quant à l'usage du médicament, notamment en ce qui concerne le produit «RHB», commercialisé comme étant un «remède» contre le diabète et dont le ministère du Commerce avait mis en garde contre son utilisation.



«Les patients doivent rester très attentifs. Il n'y a aucun médicament, fabriqué en Algérie, qui pourrait se substituer au traitement prescrit par les médecins», a affirmé le président de l'Association algérienne de diabétologie, le Pr. Mourad Semrouni, sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne.

Ce spécialiste a fait remarquer que le produit en question «n'est pas un complément alimentaire tant qu'il ne répond pas à l'exigence de contrôle de qualité».

M. Semrouni a estimé que le ministère de la Santé «aurait dû être plus attentif» dès la commercialisation de ce produit proposé comme «une solution miracle» au diabète.

Il a relevé, à cet effet, que «certains patients, dans le désarroi et crédules», ont cru à cette «solution magique» et ont décidé de substituer leur traitement habituel par cette formule qui est commercialisée sous le nom de «rahmat rabbi»où «il y a la consonance religieuse», a-t-il précisé.

Soulignant que le diabète apparaît avec l'obésité, le professeur recommande aux Algériens de réduire à raison de 30% le taux du sucre dans leur consommation.

7 cas d'hyperglycémie chez des diabétiques ayant utilisé le produit «RHB» à Oran

SEPT cas d'hyperglycémie ont été enregistrés à Oran chez des diabétiques qui ont renoncé à leurs traitements habituels pour prendre le produit «RHB» présenté comme étant un remède contre cette maladie chronique, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population.

Ces victimes sont des personnes âgées qui ont renoncé à leurs traitements à base d'insuline pour prendre ce produit «RHB», a précisé la chef de service prévention de la DSP d'Oran.

Le ministère du commerce et des spécialistes en pharmacologie et en endocrinologie avaient mis en garde la population des diabétiques contre l'utilisation de ce produit, un complément alimentaire, présenté comme un médicament miracle contre le diabète.

Ces cas d'hyperglycémie ont été enregistrés au niveau de l'EHU «1er novembre», au CHUO «Dr. Benzerdjeb», et aux hôpitaux d'Aïn El Turck et d'El Mohgoun (Arzew), ajoute-t-on de même source. Ce même service a appelé les personnes diabétiques de la wilaya d'Oran à ne pas abandonner le traitement par insuline et à observer strictement les prescriptions de leurs médecins traitants.

De son côté, la DSP a instruit tous les pharmaciens à ne pas commercialiser ce produit.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé mercredi à Alger que le produit dénommé «Rahmat rabi» est un complément alimentaire et non un médicament pour le diabète, appelant les diabétiques à se conformer aux recommandations de leur médecin.

M. Boudiaf a indiqué que ce produit «n'est pas un médicament mais un complément alimentaire car ne répondant pas aux conditions requises par la réglementation concernant les produits pharmaceutiques», à savoir les analyses et les expériences cliniques avant l'enregistrement et l'autorisation de distribution.

De son côté, le ministère du Commerce a mis en garde, dans un communiqué rendu public mercredi, les citoyens contre l'utilisation du «RHB» commercialisé dans les pharmacies comme produit supposant atténuer les complications liées au diabète.

«Dans ce cadre, par mesure de précaution, les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes du ministère du Commerce ont procédé au retrait de ce produit avec des prélèvements aux fins d'analyses et de vérification de sa conformité», indique la même source.

«Il est recommandé aux consommateurs de s'abstenir d'acheter ce complément alimentaire jusqu'à obtention des résultats définitifs de ces analyses», a insisté le ministère, avisant «les pharmacies d'officines et les commerçants que la commercialisation de ce produit avant l'obtention des résultats et des analyses les exposera à des sanctions administratives et pénales».

De son côté, le président de la Fédération des associations de diabétiques, Sourdine Boussetta, a déploré, le fait que des «centaines de malades se trouvent dans un état critique suite à la prise de ce produit et à l'arrêt de leur traitement (insuline et comprimés)», estimant que le malade a été «victime» de la promotion de ce produit.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-17èmes journées de gastro-entérologie d'Afrique francophone - 15 au 17 décembre 2016 à Alger

-Congrés de la Société Algérienne de Cardiologie - 16 au 18 décembre 2016 à Alger

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À LA MÉMOIRE DE FIDEL CASTRO

L'hommage à un compagnon de l'Algérie

Ouverte ce jeudi 8 décembre, au Centre du pré-archivage à Alger, une exposition de photographies et d'archives retrace la vie et le parcours du leader de la révolution cubaine, Fidel Castro.



Organisée par les Archives nationales, l'exposition dédiée à la mémoire de Fidel Castro, décédé le 25 novembre dernier, propose des photos, coupures de presse et des correspondances officielles échangées entre La Havane et Alger. Ses visites officielles en Algérie et ses rencontres avec des dirigeants étrangers et présidents algériens dont Houari Boumediene, Ahmed Ben Bella, Chadli Bendjedid et Abdelaziz Bouteflika, ont été retracées à travers des photos. La visite officielle du Président Ben Bella en 1962 à Cuba ou encore sa rencontre avec le Président Chadli Bendjedid au 7e Sommet des non-alignés à New Delhi en Inde en 1983 sont également évoquées. Les visiteurs pourront aussi revoir des coupures de presse et des photos de la visite officielle de Fidel Castro en Algérie (1972) où il revient, une année après, à l'occasion de la Conférence des Non-alignés tenue à Alger.
D'autres photos montrant le dirigeant cubain recevoir des présidents algériens à Cuba dont Ahmed Ben Bella (1962), Houari Boumediene (1974), Chadli Bendjedid (1985) ou encore la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal (2016) font partie de cette exposition. Le discours écrit du Président Bouteflika à l'occasion de la visite de Fidel Castro en Algérie (2001) y figure également. Présent à l'inauguration, le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a souligné que l'exposition se veut un « hommage au grand homme qui a su mener son peuple selon les principes de la révolution algérienne ». Qualifiant Fidel Castro de « compagnon fidèle de l'Algérie », M. Chikhi a dit que « la révolution cubaine dont Castro était meneur avait les mêmes objectifs et causes que celle de l'Algérie ». Le conseiller à la présidence de la République Saadeddine Nouiouat et l'ancien ministre de la Communication, Lamine Bechichi ont visité l'exposition qui se poursuit jusqu'à lundi au Centre du pré-archivage à Alger.

APS

9e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE ARABE D'ORAN

«Telt El Khali» en compétition

LA PIÈCE «Telt El Khali» du Théâtre régional d'El Eulma (Sétif) a été sélectionnée à la compétition du 9e Festival international du théâtre arabe prévu du 10 au 19 janvier 2017 à Oran, indique l'Instance arabe du théâtre arabe sur son site Internet. Ecrite par Mohamed Chouat et mise en scène par Tounès Ait Ali, «Telt El Khali» sera en lice aux côtes sept autres pièces en provenance de six pays arabes.
Produite en 2016, la pièce a raflé récemment 6 prix au 9e Festival international du théâtre en Jordanie dont celui de la meilleure œuvre, meilleure interprétation féminine et de meilleur texte dramatique.
«El Khalta Sihria li Saada» (Egypte), «Qalâa» (Koweït), «Kharif» et «Tout sur mon père» du Maroc, «La révolution de Don Quichotte» (Tunise), «Ya reb» d'Irak ou encore «Le mariage sauvage» de Jordanie sont parmi les pièces en course pour décrocher le Prix Cheik Soltane Ben Mohamed El Kassimi, du nom du gouverneur de Sharjah (Emirats arabes unis).
Huit autres spectacles seront présentés hors compétition dont «Foundouq El Al calamine» du Théâtre régional de Skikda et mise en scène par Ahmed El Aggoune, «El Guerrab oua el salhine», une pièce écrite par le dramaturge Ould Abderrahmane Kaki et mise en scène par Nabil Ben Sekka.
Organisé par l'Instance arabe du théâtre en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (Onci) le 9e Festival international du théâtre est dédié à la mémoire de Azeddine Medjoubi, comédien et metteur en scène de théâtre assassiné par les terroristes en 1995.

SORTIR

FILM

Le puits ((Algérie, drame, 90 mn, 2015) en présence du réalisateur Lotfi Bouchouchi. Aujourd'hui, samedi 10 décembre. 18h. Institut français d'Alger. Avec Nadia Kaci, Laurent Maurel, Zahir Bouzerar, Layla Metsitane. Les femmes et les enfants d'un village du sud algérien se retrouvent assiégés par des soldats et ne peuvent sortir au risque de se faire tuer. Petit à petit, ces villageois sont confrontés à la soif. Au point où bientôt se pose pour eux le dilemme de choisir leur mort...

CONCERT

Le chanteur d'expression kabyle Amour Abdennour en concert. Jeudi 15 décembre. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Accès: 1000 DA.

BATTLE

4e édition du championnat national de graphisme: La Battle Graphique de l'Algeria 2.0. Vendredi 16 décembre. 11h -20h. Cyberparc Sidi Abdelah Rahmania, Zeralda. Avec 16 finalistes.

CONTE

Spectacle Le prince de Timbouctou avec la conteuse Sihem Kennouche. Le samedi 17 décembre. 18h. Ibn Zeydoun, Alger. Tragédie d'un prince de Tombouctou, un périple conçu et raconté par Sihem Kennouche, mis en valeur par le chant (genre gnawi) des Wasfane (ancienne appellation donnée aux hommes de couleur à Constantine).

COURT METRAGE

Le jour le plus court: programme inédit best off de 14 films de fin d'études à l'Ecole historique de renommée internationale qui fête ses 30 ans, Fémis, et réalisés par des cinéastes reconnus ou repérés par les festivals en France et à l'étranger. Samedi 17 décembre. 14h. Institut français d'Alger. Films des années 1990, 2000 et 2010.

ALGER

Rachid Djemai expose Alger, je te vois... Seen Art Gallery, Dely Brahim-Alger, jusqu'au vendredi 23 décembre. Collection des dernières œuvres de l'artiste, dans un parcours qui chemine entre paysages urbains et études autours du haik, sa signature. Il explore et utilise un dégradé de supports et de différents matériaux.

SCENE

Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, une oreille avertie, des mélodies étonnamment matures, et des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle ! Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre! Quoi de plus étonnant pour cette jeune artiste pleine de talent...

SOPRANO

La soprano Amel Brahim-Djelloul en concert. Opéra national Boualem-Bessaih d'Alger.
- Le mardi 20 décembre, dans le cadre du Festival des musiques anciennes et andalouse. Avec l'Ensemble Amedyez, dirigé par Rachid Brahim-Djelloul. Spectacle Souvenirs d'Al Andalous avec Dahmane Khalfa et Sofia Djemaï aux percussions.
- Le jeudi 26 janvier 2017 dans le cadre du spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Avec le pianiste Nicolas Jouve et le conteur Jihad Darwiche.

DU CARACTÈRE MIRACULEUX DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI

1re partie

Chers amis, permettez moi, chers amis, à l'occasion de la naissance glorieuse de notre Saint Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui ainsi que sur l'ensemble de ses frères messagers de Dieu depuis Adam, de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, que vous voudrez bien transmettre de ma part, à tous vos proches et amis quels qu'ils soient, et où qu'ils soient.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Si la naissance d'un enfant quelconque parmi les communs des mortels est accueillie avec joie exceptionnelle et allégresse sans mesure encore plus, lorsque l'enfant né est un garçon, restant à ce jour préféré à la fille, dans certaines contrées peu civilisées, ou lorsqu'il s'agit d'une naissance tant attendue et tant souhaitée par un couple, jeune ou vieux, vivant longtemps dos à dos en ermite et traversant péniblement le désert de l'angoisse et de la solitude. Elle est accueillie de la sorte, parce qu'elle transforme radicalement le mode de vie, surtout moral, des parents en consolidant davantage leurs liens conjugaux qui allaient se détériorer, et qui sont devenus, plus raffermis que jamais, grâce à cet événement heureux.

Même une «fille mère» dont l'enfant est issu d'une relation extraconjugale, illicite ; celle-ci accueille cette naissance, bien qu'imposée par les circonstances du mal, avec une forte joie qu'elle conserve profondément dans son cœur et qu'elle ne peut hélas, extérioriser, de crainte de se voir dilapidée par une société qui l'accuse ; alors qu'elle en est la victime. Une société qui condamne, comme bon lui semble, sans étudier les causes de ce fléau, encore moins, d'y apporter un remède.

De quelle taille, mes amis, serait-ce la joie d'accueillir la naissance d'un garçon, orphelin de père et de mère, analphabète, d'une droiture exemplaire et d'une beauté physique et morale, sans égal ? Oui, la naissance d'un enfant qui deviendra, par la grâce de Dieu, le bienfaiteur de l'humanité entière, et le sauveur de tous les hommes jusqu'à la fin des temps !!!! Cet enfant n'est autre que notre prophète Mohammed, Salut divin sur lui, dont la venue est éloquemment annoncée par plusieurs versets coraniques et entre autres le verset 128 de la sourate dite « le Repentir » qui énonce .. « Un messager issu de vous est venu à vous. Ce que vous endurez lui pèse, Votre salut lui tient au cœur. Il est plein de bonté et de compassion à l'égard des croyants ».

Malheureusement, l'on voit de nos jours, certains fidèles mal orientés, voient en ceux qui honorent l'anniversaire de notre Prophète, comme étant atteints d'une hérésie religieuse très grave ; alors qu'ils ignorent, ou font semblant d'ignorer que toute innovation de nature à raffermir l'amour , l'unité entre les hommes, la foi par des actes louables, par la recherche, le sacrifice et la persévérance, toute innovation de nature à faire rapprocher les hommes du bien être d'ici bas et du bonheur dans l'au-delà, bien entendu dans le cadre des principes fondamentaux de l'Islam est tolérée et même permise par le saint Prophète lui-même.

C'est ainsi par exemple que le second Calife Omar fils de Khattab, que Dieu agrée son âme, et embellit sa demeure au paradis, jugea utile de rassembler les fidèles sous la direction d'un seul imam (Guide), pour accomplir ensemble, les prières surérogatoires recommandées par le prophète, essentiellement pendant les veillées du mois sacré du Ramadhan, au lieu de les laisser à leur guise, prier quand bon leur semble.

Cette pratique qui n'était pas connue au temps du Prophète, est pourtant fortement suivie de nos jours, par tous les musulmans de la planète. Une telle innovation s'inscrit dans le cadre des principes immuables de l'Islam et des traditions verbales et pratiques de notre saint Prophète, Salut Divin Sur Lui.

Ces gens, qui dénigrent, sans scrupule, ceux qui fêtent l'anniversaire de leur Prophète, ignorent également ou font semblant d'ignorer, que le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, a honoré, de son vivant, des moments sacrés de l'histoire, tantôt par le jeûne, tantôt par des prières .

En effet, au cours de Son voyage nocturne, l'Ange Gabriel lui recommandait de prier là où naquit le Prophète Jésus, fils de la Sainte Marie, avant qu'il ne se livra à cette Grâce ascensionnelle au Septième Ciel et plus haut encore ; qui le destina à être l'invité unique du Seigneur.

D'autre part, lorsqu'il émigra à Médine, il constata que les juifs jeûnèrent le 10eme jour du mois sacré de Moharrem. Il voulut connaître les raisons de cette piété ; et lorsqu'ils lui firent connaître que ce jour dit «Achoura » fêté par les juifs de Médine, correspond dans l'histoire des hébreux, au jour où les Israéliens, guidés par leur prophète Moise, Salut Divin Sur Lui, eurent le dessus sur le Pharaon et ses armées, qui furent tous, engloutis par la mer cruelle ; notre Prophète, honora, aussitôt, cet anniversaire par le jeûne et recommanda à ses adeptes d'en faire autant.

En jeûnant le jour de « Achoura », notre Prophète exprima, par Sa grandeur d'âme et surtout, par le respect de l'autre, Sa sincère gratitude envers notamment, cette communauté juive, dont il respecta toutes les convictions, jusqu'au moment où elle manifesta à l'encontre de Sa noble mission, des trahisons réitérées ; et pourtant les gens du Livre, Le reconnaissent fort bien autant que leurs propres enfants, comme le stipule le Saint Coran .Certains d'entre eux par contre, tels Ibn Salam, en devinrent des militants avertis et amis fidèles du Saint Prophète.

Le jeûne de « Achoura » devint désormais, presque une obligation rituelle jusqu'à ce qu'elle fût remplacée plus tard, par le jeûne obligatoire du mois sacré de Ramadhan, mois de la Révélation coranique. Néanmoins, le jeûne de « Achoura » resta depuis lors, observé par tous ceux qui en expriment le désir de l'honorer ainsi.

De plus, ces gens dont il s'agit , ignorent également que le Saint Prophète Mohammed, a fêté lui-même son anniversaire en jeûnant tous les lundi et jeudi. « Le lundi étant le jour de ma naissance dit-il, tandis que le jeudi, c'est le jour où s'élèvent à Dieu les belles actions de ses serviteurs ; et j'aimerais que mes actions s'élèvent à Sa Divinité, alors que je jeûne le jeudi. ».

Ceci étant, pourrions nous, chers amis, en toute âme et conscience, imaginer un instant, que, fêter l'anniversaire de l'homme de tous les temps, auquel un grand penseur de l'occident rendit hommage en ces termes : « De son vivant, Mahomet résoudrait, s'il voulait, tous les problèmes de notre temps, en dégustant son café … » ; n'est autre « qu'une innovation construite de toutes pièces, par certains faibles d'esprits » ???

Cette attitude offensante et injurieuse, jette inévitablement des doutes sur la foi de ces « tartufes », envers l'homme de l'éternité, tant chéri par son Dieu ; surtout lorsqu'il s'adressa à Lui dans la Sourate «Le Calame» en lui disant, après un serment solennel : «Tu n'es guère, parce que jouissant de la grâce de Ton Seigneur, possédé par une quelconque démence. Tu as une morale des plus sublimes », oui, au moment où des mécréants, ça et là, nourrissent à Son égard, une haine gratuite.

Cette mise au point, étant faite, permettez moi, chers amis, de vous présenter ci-après, cet événement heureux que tous les musulmans sans exception, devraient en principe accueillir avec allégresse, un retour aux valeurs ignorées ou délaissées et surtout avec une autocritique rationnelle et objective, en vue de l'édification des lendemains qui chantent.

Aussi, importe-t-il de jeter un bref coup d'œil sur l'Arabie préislamique, pour mieux connaître et juger à bon escient, les efforts que le Prophète dût déployer et les résultats auxquels, Dieu aidant, il finit par parvenir dans l'accomplissement de Sa haute Mission.

1°) DE LA SOCIÉTÉ MECQUOISE :

Des trois points du triangle "la Mecque -Taif -Médine " : la Mecque malgré sa pauvreté en ressources naturelles, était la plus développée : elle seule, constituait une cité état, dirigée par un conseil de dix chefs héréditaires, avec division des pouvoirs.

Bon caravaniers, les Mecquois avaient su obtenir des Empires voisins, (Iran, Byzance, Abyssinie, sans parler des tribus dont ils traversaient le territoire en transit) l'autorisation de se rendre dans ces pays et de s'y occuper d'import-export. Ils fournissaient aussi des escortes aux étrangers pour traverser les territoires des tribus alliées de l'Arabie. Sans se servir beaucoup de la rédaction par écrit, ils s'intéressaient grandement aux arts et aux lettres : poésie, éloquence, contes de veillées.

Dans la vieille Arabie, la véritable cellule sociale est, non pas la famille, mais la tribu ou clan. La famille, en est une simple émanation, une organisation secondaire. Le paterfamilias exerce sur les membres de sa famille, une autorité absolue, sur ses enfants, sur ses femmes, sur ses

esclaves ; il avait sur eux un droit de vie et de mort que nul ne pouvait contester.
La femme était en général bien traitée : elle avait le droit de posséder des biens à son propre compte ; elle donnait son consentement au mariage. Elle pouvait, lors du mariage, contracter le droit de divorce, elle jouissait du droit de se remarier après le divorce ou après le décès de son époux, etc.
Il convient de préciser à ce propos que les femmes n'avaient aucune vocation successorale. En cas de décès du paterfamilias, elles étaient considérées non pas comme des héritières, mais elles étaient tout simplement héritées elles-mêmes, au même titre que tout ce qui constituait le patrimoine du défunt. La coutume faisait du fils aîné de celui-ci, l'héritier des épouses de son père.
De telles coutumes n'étaient cependant pas générales et dans beaucoup de tribus, les femmes jouaient un rôle éducatif, social et parfois politique non négligeable. La femme est pour son mari le symbole même de son honneur. Les femmes participaient aux grandes batailles pour galvaniser l'énergie des guerriers, contrôler leur courage, donner à boire aux combattants, soigner les blessés, enterrer les morts, comme le joueront plus tard les musulmanes dans les batailles opposant les croyants, chevaliers de la foi aux polythéistes.
En revanche, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes, les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement. En effet, la Sourate dite : «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -Pureté à Lui - et à eux-mêmes, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit- t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! ».
Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.
Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.
D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'Au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la Ka'ba, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux. Mais les deux mille ans qui séparèrent ces Arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.
L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens et son honneur. La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu, sous peine pour celle-ci, d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre, commis par l'un de ses membres, et chacun de ces derniers, devaient répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribues.
Les mobiles du meurtre, y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu. La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu, et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (Diya) attribuable aux ayants droits, supportée par le meurtrier lui-même et en cas de carence, par sa tribu, ou enfin par une guerre d'extermination. Les conflits moins graves entre individus ou tribus, étaient soumis à l'arbitrage d'un homme, auquel la commune renommée, reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre qui était également un devin (kâhin), était choisi d'un commun accord par les parties au conflit.
Lorsque le « hakam » après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré par les belligérants comme jurisconsulte, et non comme juge.
Une autre coutume fort en honneur, chez les Arabes, était le droit du voisin et de l'hôte de passage. L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : « A l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité. »
D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées, dénotent chez les Arabes païens, un idéal moral impliquant, à côté de certaines moeurs sauvages particulières à quelques tribus, comme le crime d'enterrer des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine, protégée celle là, de toute déviation déshonorante. Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence, la générosité et la bravoure symbolisée par le sabre.
Il convient de souligner par ailleurs, que la géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'ile ingrate, dans une anarchie chronique en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée.
Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscure, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico morales, ni par des inventions techniques extraordinaires. On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, aucune manifestation d'un art ou d'un savoir remarquable au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des Empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins.
Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islam ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable. En effet, la richesse de la langue Arabe ancienne, qui, par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales, témoigne au contraire d'une indéniable culture.
Cette richesse synonymique, indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté, renforçant ainsi le goût spécifique des Arabes, marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies souvent confuses, des expressions vicieuses de la prolixité. « Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots. » Cette richesse a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines. La pureté de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzine, a, durant des siècles, servi de référence, aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure par conséquent, la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam. En effet, pour les vieilles tribus arabes, le poète était la marque d'une faveur divine, envers son clan. Il était à leurs yeux un « voyant » d'une nature spéciale, un être privilégié, en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les Djinns.
La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme , Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba. De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân.
La culture arabe antéislamique, se manifeste également dans d'autres disciplines à savoir : la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie, sans omettre l'hippiatrique qui était fort en honneur chez eux, en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence.
Hormis cette culture qui était quand même entachée de tribalisme et d'un égoïsme poussé à outrance, les Arabes menaient leur vie, cloîtrés sur eux-mêmes, en raison d'une maturité en deçà de la normale, à part quelques exceptions ne pouvant confirmer la règle.
Donc, pour faire des Arabes un grand peuple, une force supérieure aux lois de la nature, à leur atavisme fortement enraciné, devrait intervenir ; et cette force ne fût autre que l'Islam, Religion ayant, par ses valeurs spirituelles et morales, fondées sur la foi sincère en une Seule et Unique Divinité Suprême, son appel à l'égalité entre les hommes, à l'utilisation optimale de la raison et de la conscience, ses principes de fraternité et de coexistence pacifique, galvanisé leur énergie, secoué leur torpeur pour faire d'eux une masse d'un dynamisme irrésistible, capable de culbuter des Empires, de construire des cités, de provoquer à travers l'Asie, l'Afrique et l'Europe, une brillante culture, de créer une des plus grandes civilisations et de véhiculer la plus grande Religion du monde.
L'homme qui, par un choix exceptionnel, devait transmettre un tel message, propulser un élan créateur, mettre fin à l'anarchie tribale, et lui substituer le concept d'une communauté organisée et égalitaire de peuples sans discrimination raciale, fût Mohammed, Sceau des Messagers de Dieu, Salut Divin Sur Lui.

2°) NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI :

C'est dans ce milieu que naquit Mohammed (qu'on écrit à tort Mahomet) Salut Divin Sur Lui, Sa noble généalogie remonte à Ismail fils d'Abraham, considéré comme l'ancêtre des Arabes El moustaâriba. Il est issu des uns et des autres par générations et sélections successives, ce qui a donné naissance enfin, au plus noble des familles de Qoraych et l'Elu du Très-Haut.
D'après Jabir Ibn 'Abd Allah, que Dieu agrée leur âme, Le Prophète Salut Divin Sur Lui, dans une description de son rapport aux autres Prophètes, dit un jour, en guise de remerciement au Seigneur : « Ma venue par rapport aux Prophètes précédents, s'illustre par cet exemple : Un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique. Puis, à chaque fois que quelqu'un y entre pour contempler cette maison, lui dit : « Belle est cette maison, si ce n'était cet emplacement laissé vide. Je suis donc aux Prophètes, ce qu'est cette brique à l'ensemble de l'édifice. »
De par sa lignée, le Prophète Salut Divin Sur Lui est Mohammed Ibn Abd Allah, Ibn Abdul Mutalib appelé aussi, Chaîbat El Hemd, Ibn Hachim, Ibn Abdou Manaf, appelé aussi Al Moughîra, Ibn Qouçay, appelé aussi Zayd, Ibn Kilab, Ibn Mourra, Ibn Ka'b, Ibn Lou'ay, Ibn Ghalib, Ibn Fihr, Ibn Malik, Ibn An-Nadhr, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Moudhar, Ibn Nizar, Ibn Ma'd, Ibn 'Adnan.
D'après tous les biographes, l'Arbre généalogique du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est considéré incontestable jusqu'à cet aïeul appelé 'Adnan. Au-delà, il y a divergences sur la détermination exacte des aïeux. Toutefois, il est certain qu'Adnan, descend de la progéniture du Prophète Ismaël, lequel est le fils du Patriarche Abraham.
Notre Seigneur le Très Miséricordieux a donc choisi Son Prophète Mohammed de la lignée la plus pure des descendants. Aucune des mauvaises moeurs de l'ère du paganisme n'est venue souiller cette noble lignée. Notre Prophète confirma cette noblesse par une allocution rapportée d'ailleurs par l'Imam Muslim (Savant du Hadith) que voici : « Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinana, puis, (des descendants) de Kinana, Il choisit Qoraych, puis (des descendants) de Qoraych, Il choisit Hachim, puis des Banou Hachim, Il me choisit. »
Quant à Sa naissance, elle eut lieu à la Mecque, le lundi 12 du mois Rabi'Awel, de l'année dite de l'Eléphant, correspondant pour certains islamologues au 20 Août 570 ou, pour d'autres, au 1er Septembre de cette même année de l'ère chrétienne, c'est-à-dire de l'année où le tyran Abraha, al Ashram, mena son expédition, afin de détruire le Temple sacré de la Mecque, protection céleste signifiant à plus d'un titre que le Seigneur prépara par Son Intervention directe, quant à déraciner l'oppresseur, le Territoire de la Mecque pour accueillir le Sceau de Ses Messagers, dont la mission primordiale sera la promotion de l'homme et son bien être par rapport à son Créateur, à son environnement, à ses semblables et à soi-même.

C. T. B.
A suivre

FIBA AFRICA CHAMPIONS CUP : AMÈRE DÉFAITE DU GS PÉTROLIERS

LE GS PÉTROLIERS s'est incliné face à la formation angolaise du Recreativo do Libolo, 84 à 93, à l'occasion de la 2e journée (groupe B) de la FIBA Africa Champions Cup, jouée jeudi au Caire (Egypte).Face au vice-champion en titre, la logique a été respectée. Néanmoins, le GSP peut nourrir beaucoup de regret au vu du déroulement global de la partie. Ainsi, les Pétroliers vont regretter leur début de match où ils ont permis à leur adversaire du jour de comptabiliser 8 points d'avance à l'issue du premier quart temps. Par la suite, les basketteurs algériens se sont remis en cause, dès le second quart temps, en corrigeant leurs lacunes pour arriver à faire jeu égale avec les Angolais (22-22/24-23/21-21).A l'issue de cette amère défaite, le GSP concède son premier faux pas dans cette compétition après avoir pris le meilleur, mercredi, face aux Ougandais de City Oilers (77-69).Au classement, le représentant algérien occupe provisoirement la 2e place (3 points), juste derrière le Recreativo do Libolo,. Les protégés du technicien français, Nicolas Meistelman, profiteront ce week-end de deux journées de repos avant de reprendre dimanche pour donner la réplique à la formation marocaine de l'AS Salé, avant de boucler leur parcours au premier tour, lundi, face à aux Camerounais du BEAC.

TOURNOI DE ANTALYA (DOUBLE) : FIN DE PARCOURS POUR AMIRA BENAÏSSA

PAS DE DEMI-FINALE (double) pour Amira Benaïssa au tournoi de Antalya (Turquie). Associée à la Karina Kalkenova (Kazakhstan), la tenniswoman algérienne a été éliminée, jeudi, en quart de finale par la paire composée de Ema Burgic Bucko (Bosnie) et Ulrikke Eikeri (Norvège).Après avoir réussi brillamment à passer le cap du premier tour, Amira Benaïssa et sa camarade ont vu leur parcours prendre fin en quart de finale. Face à la paire bosniano-norvégienne, tête de série N.1, la mission des deux camarades était quasi-impossible, en témoigne le score du match (6-1, 6-0).Concernant le parcours le Benaïssa en simple, il a pris fin prématurément au premier tour suite à sa défaite, en deux sets (6-4, 6-0), face à la Belge Julia Stamatova, tête de série N.7.

CAN 2016 (DAMES) : L'ANGOLA REMPORTE LE TROPHÉE

LA SÉLECTION angolaise de handball a battu son homologue tunisienne, tenante du titre, 36 à 17, en finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN dames, Angola-2016), disputée à Luanda. Les deux sélections ont assuré leur qualification pour le Mondial 2017 prévu en Allemagne. Le sept tunisien s'est qualifié à la finale sur tapis vert, rappelle-t-on, après la disqualification du Sénégal, vainqueur lundi en demi-finale disputée, suite à une réserve tunisienne contre la participation irrégulière de la joueuse sénégalaise Doungou Camara qui avait endossé le maillot français lors du championnat du monde juniors 2014.Le Cameroun repêché, est donc l'équipe classée 3ème de la CAN 2016 et qualifiée pour le prochain Championnat du Monde en Allemagne, en compagnie des deux finalistes.

HOMMAGE À LA JUDOKATE SORAYA HADDAD

Une juste reconnaissance pour une grande championne



Elle a marqué en lettre d'or son nom dans l'histoire du judo algérien en gagnant beaucoup de titres et trophées. Elle a toujours représenté de la meilleure des manières la discipline que se soit dans le gotha arabe, africain et mondial.

C'était une grande championne de judo. Elle avait du caractère et forte une personnalité, et était réputée pour sa ténacité, son esprit combatif à toute épreuve et sa volonté d'aller de l'avant, d'ailleurs qui l'ont conduit vers le succès. À la fin à sa carrière, elle n'a pas perdu de temps et a décidé de mettre sa riche expérience dans le judo au service des nouvelles générations ; d'où sa reconversion au noble métier d'entraîneur pour continuer à servir le judo national et passer le flambeau aux jeunes judokates. Soraya Haddad, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est toujours sur le terrain. En tant que coach, elle réussit aussi de bonnes choses depuis sa reconversion. Elle n'a rien perdu de sa hargne, ni de sa volonté pour mener à bien sa nouvelle mission. Ainsi, en tant que coach de l'équipe nationale junior filles, elle s'est classée 3e au championnat d'Afrique en Tunisie en 2014, totalisant 4 médailles d'or, 2 argent et 3 bronze. Au printemps de la même année, elle réussit avec cette même équipe nationale junior a décroché la première place au championnat arabe empochant 3 médailles d'or, 1 d'argent et 2 de bronze. Elle a été élue meilleur coach de la compétition. Par ailleurs, Soraya Haddad est entraîneur des cadets, juniors et seniors filles et garçons du club de sa région natale JS El-Kseur (wilaya de Béjaia), de 2011 à ce jour ; ce qui est déjà en soi grandiose. Une femme qui entraine trois catégories en même temps, de surcroit garçons et filles. Il faut un sacré culot pour le faire et Soraya Haddad demeure toujours une sportive dévouée, faisant son nouveau métier avec passion. Elle exerce dans le club qui l'a vu naitre, où elle est parvenue à faire toutes ses classes et auquel elle voue une fidélité remarquable. La JSEK dispose cette année de pas moins de 447 athlètes.

À El-Kseur, la discipline du judo est bien encrée et fait même partie entière de la culture locale. Soit un pôle important où il est des plus intéressants d'investir dans la dynamique locale jeune. Soraya Haddad y contribue d'une manière admirable. Depuis qu'elle a pris en main l'équipe dans les trois catégories filles et garçons, la moisson qu'elle a réalisé est des plus positives. Notre championne de judo réussit de belles choses avec son club. Grâce à son travail de qualité, les judokas de la JS El-Kseur ont gagné 5 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 12 médailles de bronze pour le club, sur le plan national, en plus d'une médaille d'or et deux médailles de bronze sur le plan international. Avec Soraya Haddad, ses qualités de judokate d'envergure et sa riche expérience des tatamis, la JSEK avance. À rappeler qu'elle est membre du Comité olympique algérien et membre de la Ligue de Béjaià, nommée en 2015 alors que se déroulaient les championnats du monde de judo au Kazakhstan, symbole du judo mondial pour le continent africain, lors d'une cérémonie «Hall of Fame» organisée par la fédération internationale de judo. Une juste reconnaissance et une récompense pour cette sportive émérite pour qui les spécialistes de la discipline ne tarissent pas d'éloges.

D'athlète de haut niveau, reconvertie au métier d'entraineur, Soraya Haddad veut contribuer afin que la flamme du judo algérien ne s'éteigne jamais, en transmettant tout ce qu'elle a appris durant sa riche carrière qui lui a permis de s'illustrer sur la scène nationale et internationale, aux amoureux de la discipline, à El-Kseur, comme elle l'a fait aussi lorsqu'elle était à la tête de l'EN junior filles.

Mercato : Rachid Ghezzal dans les prévisions d'Arsenal

EN FIN de contrat à l'issue de la saison, l'international algérien ne manque pas de courtisans. Le PSG et l'Atlético Madrid sont intéressés par l'attaquant lyonnais depuis cet été. Si l'Atlético a fait une offre à la hauteur des attentes de Rachid Ghezzal aurait été formulée par les Colchoneros -, rien n'est joué à l'heure actuelle. D'autant plus qu'une prolongation avec l'OL n'est toujours pas à exclure même si les négociations n'avancent pas. Selon Goal, Arsenal étudierait le dossier Rachid Ghezzal. Le recruteur d'Arsène Wenger, Gilles Grimandi, serait en contact régulier avec l'entourage du joueur, qu'il superviserait depuis plusieurs mois. Les Gunners n'attendraient qu'une chose, le mois de janvier. Passé cette date, ils pourront négocier un éventuel contrat avec Rachid Ghezzal, sans passer par la case OL.

EVERTON DE RETOUR À LA CHARGE

Le même média affirme qu'Everton devrait revenir à la charge. Les Anglais avaient prévenu l'entourage du joueur de 24 ans que l'offre faite cet été, qui prévoyait un « contrat assorti d'un salaire de 400 000€ », serait toujours d'actualité cet hiver. Ce n'est pas tout, puisque les Toffees seraient disposés à lui verser une prime à la signature de 10M€. De quoi convaincre le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais ? Pas sûr, puisque ce dernier chercherait des « options plus reluisantes ».En effet, l'international algérien dans un entretien accordé à l'Équipe a affirmé son envie de prolonger avec l'OL : « Cela n'a pas changé (sa priorité de prolonger à l'OL, ndlr) ! Bien sûr, il y a d'autres clubs qui s'intéressent à moi et qui ont engagé des discussions. Mais ma priorité est toujours de prolonger. Aujourd'hui, je n'ai aucun accord avec un autre club et je suis toujours à l'OL. J'ai toujours été honnête et franc. Cela n'a pas lieu de changer ».

13e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Dar El Beida et Blida centre d'intérêts et d'attraction



Les rencontres Paradou AC-CABB Arréridj et USM Blida-ASO Chlef seront en tête d'affiches de cette 13e journée. Un round qui devrait si la logique venait à être respectée voir le leader conforter son statu de leader et faire un pas de plus pour le titre symbolique de champion de la phase Aller.

Les Pacistes toute griffes dehors et tout auréolés de leur brillant succès à Chleff seront en position de force dans leur nouveau stade fétiche de Dar EL Beida pour accrocher une autre victime à leur tableau de chasse le CABB Arréridj. Mais force est de reconnaitre que ce ne sera guère une simple affaire devant un adversaire le vent en poupe depuis la venue du coach Bira . Auteur d'une remontée spectaculaire et positionné à la quatrième place avec cinq points seulement du leader et antagoniste du jour, les Criquet ne viendront pas pour limiter les dégâts mais bien pour gagner du galon. Belle affiche en perspective. Comme celle qui aura pour théâtre le stade de Blida et mettra aux prises deux prétendants au podium final, l'USM Blida et l'ASO Chlef. Deux ex pensionnaires de l'élite décidés à revenir dans la cour des grands cette saison. Les Blidéens en position de dauphin de plus en plus ambitieux partent avec les faveurs des pronostics sur leur terrain et devant leur public mais il n'est pas dit que les visiteurs touchés dans leur amour propre après leur cinglante défaite à domicile contre le Paradou AC vont se laisser encore faire. Les Lions de Chlef comptent bien rugir à Blida pour se refaire une santé, rassuré leur public et chasser le doute pour espérer passer la trêve sans pression. Pour peu que les débats ne sortent pas de leur cadre et que le meilleur l'emporte. Dans cette partie haute du tableau, on suivra aussi la sortie de l'autre dauphin, la JSM Bejaia en appel co dauphin de l'USM Blida qui sera en appel chez une équipe du MC El-Eulma en total déclin et minée par une crise interne sans précédent. Dos au mur Babya qui sera privée de son public aura fort à faire et devra se surpasser pour espérer souffler une bouffé » d'oxygène devant une équipe de Bejaia qui compte se délacer en conquérante pour rester dans le même tempo et noyer le poisson en face. Périlleux déplacement à Ain Fekroun de la JSM Skikda de nouveau en guetteur depuis la venue du Porugais Gomez à sa barre technique. Les V noirs sortant de deux victoires consécutives ne jurent que par la passe de trois amis les Tortues d'Ain Fekroun vont-ils l'entendre de cette oreille ?. L'US Biskra de mieux en mieux sous la houlette de Zeghdoud devront sortir le grand jeu chez eux pour passer l'écueil de l'ASM Oran et confirmer leur dernier succès arraché en déplacement à Boufarik. Le Widad sera en appel à Saida pour une opération rachat des deux cotés puisque le Mouloudia local est appelé lui, aussi à renouer avec la victoire après on échec à Skikda. L'AS Khroub aura également à se refaire une santé après sa défaite à domicile face à l'USMB en se rendant chez la lanterne rouge le RC Arbaa sans âme. Enfin le Ghali de Mascara dos au mur au bas du tableau n'aura pas d'autre choix que de se défaire de l'A Boussaâda en pleine confiance.

S.S.

Samedi à 15h00.
Stade Messaoud Zougar (El Eulma) : MCEE-JSM Béjaïa (à huis clos)
Stade Abd Arrahmane Allag (Ain Fakroun) : CRBAF-JSM Skikda
Stade 13 avril 1958 (OPOW Saida) : MCS-WA Boufarik
Stade Dar El Beida (Alger) : Paradou AC-CABBA
Stade Brakni (Blida) : USMB-ASO Chlef
Stade Smail Makhlouf (Larbaa) : RCA-AS Khroub
Stade de l'Unité Africaine (Mascara) : GCM-A Bou-Saâda
Stade El Alia (Biskra) : USB-ASM Oran

MERCATO D'HIVER :

JSK : Yaya et Kenniche pressentis

LE NOUVEL entraîneur adjoint de la JSK, Adjali a aussitôt pris ses fonctions à la barre technique des Canaris et a intégré la commission de recrutement. Il s'est impliqué dans ce dossier dans la mesure où on croit savoir qu'il a proposé aux dirigeants l'attaquant des Crabes, Fawzi Yaya. Ce dernier a été souvent approché par les responsables de la formation du Djurdjura, malheureusement son transfert a toujours été bloqué pour diverses raisons. À la recherche d'un bon attaquant en prévision de la phase retour, la direction kabyle pourrait bien relancer cette piste cet hiver, d'autant plus que plusieurs joueurs du MOB souhaitent partir en raison de la crise qui secoue la formation des Crabes depuis la finale de la Coupe de la CAF. Avec sa technicité et ses prestations convaincantes que ce soit en championnat ou en coupe d'Afrique, le profil de Yaya intéresse énormément la direction kabyle, qui n'hésitera pas la moindre seconde à l'enrôler. Il est le joueur idéal pour épauler Boulaouidet lors de la phase retour. Reste à savoir si le joueur est aussi intéressé de laisser le MOB dans cette situation.

LE CONTRAT DE YAYA POSE PROBLÈME ...

Si le président Hannachi s'est envolé en France pour rencontrer des Franco-algériens, c'est parce que la majorité des joueurs locaux sont toujours sous contrat. C'est le cas d'ailleurs de Fawzi Yaya, qui n'a pas encore son destin entre les mains car son contrat cours jusqu'en 2017. Ceci dit, pour l'avoir, la direction de la JSK devrait solliciter celle du MOB pour évoquer ce sujet. Et comme les Béjaouis jouent leur survie en L1 Mobilis, ils leurs sera impossible d'accepter quoi que ce soit. Affaire à suivre.

KENNICHE RELANCÉ

En plus d'un meneur de jeu et d'un attaquant, le premier responsable à la barre technique de la JSK, Sofiane Hidoussi a exigé le recrutement d'un bon défenseur capable de relancer la concurrence dans l'axe. Et comme le duo Berchiche-Rial n'est pas au top, la venue d'un bon défenseur n'est pas à écarter.
Du coup, une source bien informée nous a confié que la JSK compte relancer la piste de l'international Olympique, Kenniche. Ce dernier qui ne se sent pas très à l'aise à l'ESS, pourrait rejoindre les Jaune et Vert cet hiver. À noter que la piste Bouhenna n'a pas été désactivée. Hannachi devrait rencontrer prochainement Ghrib à ce sujet.

MO BÉJAIA : BOUZIDI SITÔT ARRIVÉ, SITÔT PARTI

L'ENTRAINEUR YOUCEF Bouzidi a quitté, les commandes techniques du MO Béjaia moins de deux semaines après son arrivée au club. L'ex coach du NAHD a refusé de signer son contrat justifiant que les « conditions ne sont pas réunies pour réaliser un bon travail », a précisé, jeudi, la direction des Vert et Noir. Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), traverse une conjoncture difficile, comme l'atteste la 16e et dernière place au classement de la Ligue 1, même s'il compte encore deux matchs en moins. Les joueurs avaient menacé de boycotter la rencontre face au MCA pour réclamer la régularisation de leur situation financière.»La répartition de la prime de la Coupe de la CAF ne s'est pas faite d'une manière juste, ce qui a créé la zizanie entre les joueurs, sans parler de plusieurs salaires impayés. Il devient impossible de travailler sereinement dans des conditions pareilles», avait expliqué Bouzidi à l'issue du match de mardi.

AL SADD : BAGHDAD BOUNADJAH SIGNE UN TRIPLÉ FACE À AL RAYYAN

L'INTERNATIONAL algérien, Baghdad Bounedjah a été le grand artisan de la large victoire d'Al Sadd, dans le clasico de la Qatar Stars League, face à Al Rayyan (5-0). L'ancien harrachi a ouvert le score sur penalty, juste avant la pause (43'). Il doublera la mise en début de seconde période sur un service de son compatriote Jugurtha Hamroun (48'). Bounedjah clôturera le festival offensif des hommes de Jesualdo Ferreira, en inscrivant le cinquième but d'une très belle frappe en pleine lucarne (72'). Ce triple permet à l'international algérien de prendre la tête du classement des buteurs avec 13 réalisations.

IDRIS SAÂDI EN SÉLECTION NATIONALE !

La FAF attend la notification cette semaine le concernant

L'AFFAIRE Idris Saâdi n'est toujours pas close ! Le joueur n'est toujours pas qualifié par la Fédération internationale de football au profit de la sélection algérienne. Ayant porté les couleurs des jeunes catégories de l'équipe de France, Idris Saâdi doit avoir le feu vert de la plus haute instance du football mondial pour porter les couleurs de l'Algérie. Courtisé par la FAF après que le sélectionneur Georges Leekens ait apprécié son niveau à Courtrai, en Belgique, Idris Saâdi a remis son dossier à la FAF pour que cette dernière puisse entamer les démarches administratives auprès de la FIFA pour le qualifier. Chose faite puisque la FAF a adressé le dossier du joueur au secrétariat de la FIFA, en attendant que la commission du statut du joueur donne son aval au joueur pour pouvoir prendre part à la phase finale de la CAN 2017 surtout que le Belge a décidé de le prendre parmi les vingt-trois. Selon une source au niveau de la Fédération, cette dernière attend de recevoir cette fameuse notification ces jours-ci, soit au cours de cette semaine puisqu'à la FIFA, les réunions devraient prendre la dernière semaine du mois de décembre en raison des vacances de fin d'année.

POURQUOI Y A-T-IL DES SYMBOLES DE FRUITS SUR LES MACHINES À SOUS?



PAR TRADITION, les États-Unis ont gardé ces symboles qui n'ont pourtant rien à voir avec la chance et l'argent.
Des cerises, des citrons, des pastèques, des oranges... Tous ces symboles, qui n'ont rien à voir avec la chance et l'argent, sont apparus dans les années 1910. À l'époque, les États-Unis avaient décidé de prohiber les jeux de hasard. Pour contourner la loi et permettre aux joueurs de continuer à s'amuser, les fabricants ont alors eu l'idée de modifier leurs machines pour qu'elles ne fassent plus gagner des pièces, mais des paquets de chewing-gums.
TRADITION
Les dessins originaux (as de pique, as de coeur...) ont été alors remplacés par des images des parfums fruités des gommes à mâcher que l'on pouvait remporter. Si la législation sur les jeux d'argent a été assouplie depuis lors, ces symboles ont continué à être affichés. Par tradition.

Le "Christ cosmique" candidat à la présidentielle



SYLVAIN DURIF, alias le "Christ cosmique", "le Grand Monarque" voire carrément le "Messie" a décidé de déposer sa candidature à l'élection présidentielle française...
Personnalité loufoque des réseaux sociaux, Sylvain Durif s'est fait connaître il y a quatre ans lors de l'énième "fin du monde" prédite par les experts récurrents du calendrier maya. Établi à Bugarach dans l'Aude, il souhaite tout simplement "apporter la paix sur Terre et dans le cosmos afin d'instaurer le paradis en tant que dernier roi de France et dernier pape", annonce le Midi Libre.
Le choix de Bugarach n'est d'ailleurs pas anodin (voir articles connexes). Niché au pied des Pyrénées, ce village avait accueilli en 2012 quelques milliers de fanatiques et attiré l'attention des médias. Cette "montagne renversée" incarnait alors le refuge idéal à l'heure de l'Apocalypse. D'aucuns y étaient notamment persuadés que le pic rocheux abritait une base extraterrestre et des occupants capables de sauver les "Élus" du cataclysme.
Blague à part, Sylvain Durif devra obtenir la signature d'au moins 500 élus pour participer à l'élection présidentielle. C'est loin d'être gagné d'avance.

Le saviez-vous

BOIRE DU CAFÉ POURRAIT AIDER À PROTÉGER NOTRE ADN !



Le café ne nous permet pas seulement de nous réveiller en forme grâce à la caféine qu'il contient, cette boisson au goût délicieux a beaucoup de bienfaits sur notre santé tels que la protection contre le diabète de type 2, les problèmes du cœur et la maladie de Parkinson, la réduction du risque du cancer de la peau…
Plus encore, un groupe de scientifiques ont découvert que boire du café régulièrement peut protéger notre ADN, en effet, les chercheurs ont trouvé que la consommation du café, qui est riche en composés bioactifs, était associée à une réduction d'un type de dégâts qui touche les cellules, appelé dommage oxydatif, qui peut nuire à l'ADN.

HUMILIÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN BALAYEUR DE RIYAD EST COUVERT DE CADEAUX



NAZER AL-ISLAM
Abdul Karim (65 ans). "J'étais simplement en train de faire mon travail comme agent d'entretien pour la municipalité. On m'a dit que ma photo était partout sur Internet".
Un homme d'une soixantaine d'années regarde avec intensité la vitrine d'une bijouterie de Riyad (capitale de l'Arabie saoudite). Cette photo a été prise par un internaute dans le seul but de se moquer du balayeur.Blague de mauvais goût
"Il ne mérite que de regarder des ordures", a écrit le "photographe" sur Twitter. Comme si un balayeur n'avait pas le droit d'apprécier la beauté du bijou.

Tout le monde est d'accord: cette "blague" est de très mauvais goût. Elle a surtout pris une ampleur incroyable. Au final, le balayeur a reçu un tas de messages de soutien et le "photographe" a essuyé une kyrielle d'insultes.

IL A ÉTÉ RETROUVÉ

Ce n'est pas tout. Un homme d'affaires saoudien, Abdullah Al-Qahtani, a choisi de retrouver le balayeur, en partageant sa photo ur un compte Twitter. Son message a été partagé plus de 6.000 fois: "J'invite ceux qui connaissent ce travailleur à entrer en contact avec moi. J'ai un ensemble de bijoux en or à lui offrir".Nazer Al-Islam Abdul Karim, un immigré bangladais de 65 ans, a finalement été retrouvé, grâce au reflet sur la vitre qui a permis de déduire dans quel quartier il travaillait. Il a au moins déjà reçu deux assortiments de bijoux en or, l'un d'Abdullah Al-Qahtani, et l'autre d'un second bienfaiteur.

"MA PHOTO PARTOUT SUR INTERNET"

"Certains voulaient lui offrir des bijoux, d'autres de l'argent, des iPhones ou des Galaxy. Il y a même une entreprise qui a voulu donner des sacs de riz", peut-on lire sur CNN.
Nazer Al-Islam Abdul Karim a été dépassé par cette histoire. "J'étais simplement en train de faire mon travail comme agent d'entretien pour la municipalité. Et je me suis retrouvé devant cette bijouterie. J'ai vu un flash, je ne savais pas ce que c'était. Ensuite, on m'a dit que ma photo était partout sur Internet", a conclu le balayeur de Riyad sur CNN.



LA VENGEANCE D'UN HOMME SANS CESSE RÉVEILLÉ PAR SON CHAT



ITALICS a payé pour tous les autres...
Nicholas Tecosky est un auteur qui vit à Atlanta et comme de nombreuses personnes qui ont adopté un chat, il se fait très souvent réveiller par son compagnon à quatre pattes, baptisé Italics, à des heures improbables.

Mais trop c'est trop. Au bout d'une semaine de réveils en sursaut et aux aurores, Nicholas a imaginé une vengeance terrible contre son chat alors que celui-ci était tranquillement endormi. Une vidéo comique, partagée par Redbook Mag et déjà vue plus de 2 millions de fois sur YouTube.

Box : la nouvelle égérie collaborative de Chantelle

Chantelle a fourni à plus de 300 utilisateurs des équipes conception, marketing et informatique, un compte Box leur permettant de synchroniser leurs fichiers dans le cloud, afin de les partager ou de travailler à plusieurs sur un même document.

Quand l'innovation devient un standard. À la vitesse à laquelle les technologies informatiques évoluent, ce qui semblait avant-gardiste hier peut être la norme d'aujourd'hui. Déjà très consommateurs dans leur vie personnelle de stockage en ligne, de réseaux sociaux ou encore de médias en streaming, les professionnels attendent le même niveau de simplicité dans leur environnement quotidien. « Vous ne pouvez pas, à l'heure actuelle, expliquer à un collaborateur que sa messagerie ne lui permet pas de partager un document trop lourd, qu'il doit attendre 24 heures pour que le serveur synchronise ses fichiers ou qu'il doit impérativement être à son bureau pour accéder à ses informations », souligne Oren Nadjar Directeur technique du groupe Chanterelle.

En 140 ans d'existence, le groupe est devenu un acteur incontournable de l'industrie textile. Ses 6 400 employés sont aujourd'hui répartis sur 25 sites dans le monde et représentent, outre la marque Chantelle, des grands noms de la lingerie comme Passionata, Orcanta ou encore Chantal Thomass. « Il y avait une volonté de modernité chez les employés, raconte Oren Nadjar. Particulièrement chez les nouveaux entrants qui réclamaient un environnement de travail plus évolué que celui que nous fournissions ». Pour l'industriel français, il était donc impératif de s'aligner à ces nouveaux usages. Pas question pour autant de complexifier ou d'alourdir le système d'information. Un seul mot d'ordre : simplicité.Libérer l'information

Pour permettre à ses employés de collaborer efficacement, l'entreprise a fourni à plus de 300 utilisateurs des équipes conception, marketing et informatique, un compte Box leur permettant de synchroniser en temps réel leurs fichiers dans le cloud, afin de les partager ou de travailler à plusieurs sur un même document. « Nous évoluons dans un monde ouvert où l'information circule librement et où les gens ont l'habitude d'accéder instantanément à ce dont ils ont besoin, poursuit le responsable informatique. Ce que propose Box est maintenant un standard sur le marché et un indispensable pour nos utilisateurs ».

Mais quid de la sécurité des données dans le cloud, de la dépendance au fournisseur, de la disponibilité ? « Si vous choisissez une solution cloud, vous partagez la gouvernance avec un tiers. Une fois ce point accepté, on peut commencer à observer les bénéfices. Quelle PME peut se targuer d'avoir des dizaines d'ingénieurs sécurité scrutant en continu son infrastructure ? », interroge-t-il. Pour Box, la migration dans le cloud a consisté à définir les règles d'utilisation et à paramétrer les comptes. Les utilisateurs se sont ensuite approprié très rapidement une solution qui leur était déjà bien familière. Car ces derniers n'avaient pas attendu que Chantelle mette à disposition ce service pour placer leurs données dans le nuage.

CONTRÔLER LA DONNÉE

C'est là un des autres grands avantages de Box. Le service est un remède de choc contre le shadow IT. En l'absence de solution de collaboration adaptée, les employés n'hésitent pas à utiliser leurs comptes personnels pour héberger des données professionnelles. Et étant donnée la multitude d'applications, d'appareils et de réseaux accessibles pour le faire, interdire de telles pratiques peut s'avérer bien plus complexe et chronophage pour le département IT que de proposer une solution alternative maîtrisée par l'entreprise. Les équipes informatiques de Chantelle ont donc aidé les collaborateurs à migrer leurs données depuis les applications grand public qu'ils utilisaient vers la plateforme professionnelle et proposé des séances de formation pour inculquer les bonnes pratiques d'utilisation.

LES SERVEURS *LENOVO* DIGÈRENT MAL LES CORRECTIFS DE SÉCURITÉ DE MICROSOFT

LENOVO met en garde les clients de plusieurs de ses modèles de serveurs contre des mises à jour de sécurité de novembre de Microsoft pour Windows Server. L'installation rendra les serveurs inutilisables.Il n'y a pas que sur les ordinateurs des particuliers qu'une mise à jour Windows peut déboucher sur une panne. Les entreprises peuvent se retrouver elles aussi confrontées à des dysfonctionnements si elles déploient des correctifs sans mener au préalable des tests étendus.

Lenovo met ainsi en garde les clients de ses serveurs rack x M5 et M6, ainsi que de ses systèmes X6 contre les mises à jour de sécurité de novembre de Microsoft. Près de 20 configurations de serveurs Lenovo peuvent être affectées par un bug majeur suite à l'installation de ces correctifs pour Windows Server (2016, 2012 R2 et 2012).



UEFI À METTRE À JOUR

Le constructeur de serveurs précise que ses machines sous Windows Server 2012 ou Windows Server 2012R2 ne pourront redémarrer après mise à jour si l'option de "secure boot" est activée. Les systèmes sous Windows Server 2016 sont eux aussi affectés, secure boot ou non.

Lenovo prévient les utilisateurs qu'ils ne doivent pas installer les correctifs de sécurité pour Windows avant d'avoir au préalable appliquer une version corrigée de l'UEFI (Unified Extensible Firmware Interface).

Comme le suggèrent nos confrères de The Register, le bug résulte vraisemblablement d'un conflit entre le logiciel de Microsoft et l'UEFI du système, utilisé pour le démarrage sécurisé. La firme de Redmond ne le précise pas et invite les clients Lenovo à se tourner vers le constructeur.

Le fabricant chinois encourage sur sa page de support à désactiver les mises à jour automatiques du système Windows et donc à installer ensuite la version appropriée de l'UEFI. Les administrateurs pourront enfin déployer les correctifs Microsoft.

LINKEDIN : ACHAT VALIDÉ MAIS MICROSOFT NE DEVRA PAS ABUSER, PRÉVIENT BRUXELLES



LES ARGUMENTS de Microsoft à la Commission européenne dans le cadre du rachat de LinkedIn ont convaincu. Après avoir obtenu le feu vert des autorités aux Etats-Unis, au Canada et au Brésil, cette vente devait encore recevoir celui de l'Union Européenne. Bruxelles annonce ce mardi soir la validation de l'opération dont le montant est de 26,2 milliards de dollars. Mais comme prévu, Redmond ne pourra pas faire n'importe quoi, notamment brider la concurrence via la présence écrasante de Windows.

"La décision est subordonnée au respect d'un ensemble d'engagements visant à préserver la concurrence entre réseaux sociaux professionnels en Europe", est-il précisé dans un communiqué de la Commission. Microsoft s'est ainsi engagé à "veiller à ce que les fabricants et les distributeurs de PC soient libres de ne pas installer LinkedIn sous Windows" ou d'autoriser sa désinstallation "si les fabricants et les distributeurs décident de l'installer d'office", a détaillé la Commission.

Le groupe a également promis de permettre aux "réseaux sociaux professionnels concurrents (de LinkedIn) de maintenir les niveaux actuels d'interopérabilité avec la gamme de produits de Microsoft Office". Candidat malheureux au rachat de LinkedIn, Salesforce avait saisi la Commission européenne, jugeant que la fusion est anticoncurrentielle et donnerait un avantage injuste à Microsoft.

Lors de l'annonce du rachat, Microsoft précisait qu'il ne devrait pas occasionner de changement pour LinkedIn : la marque sera conservée et l'entreprise conservera « sa culture et son indépendance » ainsi que son PDG, Jeff Weiner.

« Ensemble, nous pouvons accélérer la croissance de LinkedIn ainsi que celle d'Office 365 et Microsoft Dynamics » a ainsi commenté Satya Nadella. Weiner, de son côté, a souligné que cette acquisition permettrait « d'exploiter leur position sur le cloud et notre réseau social pour changer la façon dont le monde travaille. »

Comme l'explique Satya Nadella dans une lettre destinée à ses employés , cette acquisition est la plus importante depuis son arrivée à là tête de Microsoft. Satya confirme dans cette lettre son souhait de voir le réseau social intégré au sein d'Office 365 ainsi que de Dynamics, mais évoque également des débouchés pour les activités publicitaires de Microsoft."Nous pourrions ainsi envisager que le fil d'actualité de LinkedIn affiche des articles en lien avec les projets sur lesquels travaille l'utilisateur dans Office 365" envisage le dirigeant dans sa lettre.

CET ORDINATEUR SE CONTRÔLE UNIQUEMENT À LA VOIX



UBI EST UN APPAREIL intelligent qui pourrait élever la domotique à un autre niveau. Il s'agit d'un ordinateur à commande vocale permettant de contrôler aisément les systèmes de la maison (thermostat, éclairage). Ce boitier au design sobre vient se brancher sur une prise murale et se connecte sans fil au réseau domestique.
Grâce à sa technologie de reconnaissance audio, l'utilisateur peut interagir avec lui par la voix. Il suffit de lui demander un service pour qu'il se mette à l'exécuter. Officiant comme un assistant virtuel, cet ordinateur peut lancer des recherches sur internet à la place de l'utilisateur et lui répondre avec une voix synthétisée. Il peut également se transformer haut-parleur pour streamer de la musique. De même, il peut servir d'interface pour le contrôle de la domotique et fait office de moniteur pour surveiller l'environnement. À cet effet, le dispositif embarque une série de capteurs pour mesurer la température ambiante, la lumière, l'humidité et la pression de l'air dans une pièce. Enfin, il est possible de le programmer à partir d'un PC ou un smartphone. Tournant sous Android, Ubi dispose de deux processeurs ARM, un adaptateur Wi-Fi, une paire de microphones et de haut-parleurs. Il est disponible au public au prix de 240€.

SPROUT L'ORDINATEUR SANS CLAVIER NI SOURIS

CE N'EST PAS SOUVENT qu'un constructeur d'ordinateurs se risque à casser les codes, mais là, on peut dire que HP vient de faire très fort en présentant un produit qui semble avoir 10 ans d'avance sur le marché. On lui pardonnera son nom un peu spécial, Sprout, et il s'agit d'un PC qui ne possède ni clavier ni souris.
Dans un marché du PC en baisse et plutôt uniforme, HP joue la carte de l'audace et de l'innovation avec Sprout. Ce PC de bureau tout-en-un propose une nouvelle approche ergonomique avec la disparition du clavier et de la souris. Ces deux accessoires perçus comme incontournables sont remplacés par un scanner 3D et un projecteur baptisés "Illuminator", réunis dans une sorte de boîtier situé au-dessus de l'écran.
Ce dernier projette une image sur une tablette graphique tactile de 20 pouces, la Touch Mat, qui peut être utilisé avec ses doigts ou un stylet. Cette image peut ainsi être un clavier, une zone de dessin, un 2e écran et évidemment une zone d'actions.
Le scanner 3D d'Illuminator permet quant à lui de modéliser n'importe quel objet placé sur la tablette tactile grâce à deux caméras dont la caméra Real Sense d'Intel, et d'exploiter les images 3D à travers des logiciels dédiés. Bref, on comprend que cette machine s'adresse avant tout aux créatifs.
Au-delà de ces deux innovations dont l'ergonomie devra être jugée sur pièces, ce Sprout est un PC Windows 8.1 doté d'un écran HD tactile de 23 pouces, d'un processeur Intel Core i7, de 8 Go de RAM et d'un disque dur hybride en SSD et de 1 To. Mais l'innovation a un prix : 1500€.
Le Sprout est déjà disponible aux Etats-Unis. " Le Sprout n'est que le premier d'une vision qu'on a eue ", commente Eric Monsef, en charge du produit. Il semble donc que le géant américain souhaite poursuivre dans cette voie, si le succès est au rendez-vous bien sûr.

Micro Mote l'ordinateur plus petit qu'un grain de riz

Les chercheurs de l'université de Michigan ont poussé la miniaturisation à son paroxysme pour développer le prototype Micro Mote, un ordinateur microscopique qui pourrait élever l'internet des objets à un autre niveau. Mesurant à peine 2mm de diamètre, ce prototype gagne le titre du plus petit ordinateur au monde.



Ce micro-ordinateur embarque tous les composants nécessaires pour stocker les données, les traiter avant de les transmettre sans fil.
Le tout étant alimenté par une batterie miniature, rechargeable via une cellule photovoltaïque intégrée. Au cœur de Micro Mote se trouve un processeur Phoenix de moins d'un millimètre carré de surface. Sa consommation étant de 500 picowatts.
Quant à la conception de l'ordinateur lui-même, chaque composant est empilé couche par couche.
Pour l'heure, les concepteurs sont parvenus à créer trois modèles différents dont un équipé d'un capteur photo, un autre muni d'un capteur de mouvement et le dernier avec un capteur de pression. Micro Mote demeure encore au stade de prototype mais les chercheurs envisagent de le peaufiner. Dans le futur, ce micro-ordinateur pourrait équiper les objets connectés et trouver plusieurs applications, notamment médicales ou industrielles.

Dell 8 7000 la tablette qui perçoit le monde en 3D

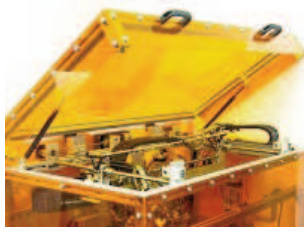
CETTE TABLETTE d'un nouveau genre arbore fièrement un écran OLED bord à bord 8,4" d'une définition de 2560 x 1600 pixels. Sa finesse fait d'elle la tablette la plus fine du monde, avec ses 6 mm d'épaisseur, soit 0,1 mm de moins que l'iPad Air 2. Elle tourne sous Android 4.4 KitKat et embarque un processeur Intel Atom Z3500 quad-core cadencé entre 1,6 ou 2 GHz selon les modèles, 2 ou 3 Go de RAM, une capacité de 16Go, un port microSD, les Wifi, Bluetooth, un capteur frontal de 2 MPx et surtout au dos un capteur de 8 MPx accompagné de deux capteurs auxiliaires. C'est ce module de caméra 2D/3D Full HD qui est capable de détecter la profondeur de champ des clichés, ce qui ouvre un gigantesque champ d'application qu'ont déjà commencé à labourer certaines entreprises de pointe.



Ainsi, il sera possible de prendre des photos les yeux fermés, puis de faire le point à sa guise, une fois rentré chez soi, sur une personne dont le visage est un peu flou, ou sur des intrus qui passait derrière à l'instant du cliché. Les caméras de l'appareil intègrent un minuscule projecteur de lumière infrarouge, et c'est en observant comment les objets réfléchissent cette lumière que leur capteur photographique arrive à déterminer précisément les contours et la position, permettant de travailler sur la profondeur de l'image. On peut aller plus loin et imprimer l'objet photographié grâce à une imprimante 3D. L'avenir est donc là. Vous voyez un objet qui vous plaît, vous le prenez en photo, vous rentrez chez vous, et vous l'imprimez en 3D.

Multifab, l'imprimante 3D exceptionnelle

DES COQUES de smartphones aux figurines de Star Wars, en passant par des prothèses de mains articulées, cette imprimante 3D conçu par des chercheurs du MIT est capable de fabriquer des objets complexes en utilisant jusqu'à dix matériaux différents, quand les imprimantes professionnelles les plus perfectionnées ne sont capables de combiner que trois matériaux.
L'impression 3D a réussi en quelques années à s'imposer dans de nombreux secteurs. Mais son utilisation trouve vite ses limites dès qu'il s'agit de construire des objets complexes. Ces machines, parmi les plus performantes, sont aussi les plus coûteuses puisqu'il faut souvent débourser plus de 200000 euros pour se les procurer. Or, des chercheurs du MIT viennent de concevoir une nouvelle imprimante 3D, baptisée MultiFab, qui serait selon eux révolutionnaire. Déjà, cette machine, qui n'est pour l'instant qu'un prototype, permet d'assembler 10 matériaux simultanément.



Un record, laissant entrevoir la fabrication d'objets beaucoup plus complexes. Et ce d'autant plus que la résolution, c'est-à-dire la précision d'impression est de 40 micromètres, soit moins de la moitié de l'épaisseur d'un cheveu. Mieux, elle embarque un système optique, plus exactement un scanner 3D, qui augmente ses performances. À chaque couche déposée sur le support, le scanner détecte les erreurs et, si nécessaire, procède à une correction.
Cette précision permet même à la MultiFab de fabriquer des pièces sur l'objet final. Par exemple, les chercheurs du MIT peuvent produire une coque de protection directement sur un smartphone placé sous les buses de l'imprimante. Les scientifiques américains envisagent même de produire des pièces complexes faites d'éléments mobiles ou encore des composants électroniques directement sur leurs supports. Par exemples, des moteurs et des actionneurs voire des robots. Ils ont déjà réalisés des lentilles de diodes électroluminescentes ainsi que des fibres optiques. Dernier point fort, la MultiFab devrait coûter moins de 7000 euros. Un peu cher pour des particuliers, mais largement abordable pour des entreprises.

Des gènes évoluent en parallèle chez les dauphins et les chauves-souris

L'écholocation est un bel exemple de convergence évolutive, puisqu'elle est à la fois apparue chez les baleines à dents et les chauves-souris. Étonnamment, il apparaît maintenant que 200 gènes trouvés chez les odontocètes et les microchiroptères ont évolué en tout indépendance... de manière similaire dans les deux groupes. Ainsi, la convergence moléculaire est loin d'être un phénomène rare.



Durant l'évolution, des espèces phylogénétiquement éloignées, mais qui vivent souvent dans un environnement similaire, ont acquis des caractères analogues (ailes des oiseaux et des insectes, hydrodynamisme du corps des poissons et des dauphins, etc.). Il s'agit de cas typiques de convergence évolutive, dont les exemples ne manquent pas lorsque l'on se focalise sur l'apparence physique des organismes.

Mais comment ce processus se traduit-il au niveau moléculaire ? Pour de nombreux spécialistes, les mécanismes génétiques impliqués dans l'apparition et la subsistance des caractères analogues seraient rarement comparables entre les taxons concernés, car les mutations survenant au cours du temps affectent les gènes aléatoirement. Ainsi, la convergence moléculaire serait rare, mais pas inexistante. L'un des plus beaux exemples a été présenté en 2010 par l'équipe de Jianzhi Zhang de l'université du Michigan (États-Unis).

Leurs travaux ont porté sur l'évolution de l'écholocation chez les chauves-souris microchiroptères et les odontocètes, autrement dit chez les baleines à dents (cachalots, dauphins, etc.). Le fait est avéré, les deux lignées ont acquis leur système de repérage par ondes acoustiques indépendamment l'une de l'autre. Pourtant, dans les deux cas, son fonctionnement repose entre autres sur l'existence de la prestine (une protéine augmentant la sensibilité auditive), qui n'est pas présente chez leurs ancêtres respectifs. Depuis, il est apparu que la convergence moléculaire n'était pas un phénomène rare… bien au contraire, si l'on en croit une nouvelle étude fraîchement publiée dans la revue Nature.

Des génomes évoluant à l'identique au cours du temps

Des chercheurs dirigés par Stephen Rossiter (université Queen Mary de Londres, Royaume-Uni) ont comparé les génomes de 22 espèces de mammifères dotés ou non de la capacité d'écholocation. Quatre génomes de chauves-souris ont même été spécialement séquencés pour l'occasion, sachant que deux d'entre eux appartiennent à des espèces dépourvues du système de repérage. Pour être précis, les attentions se sont portées sur 2.326 séquences de nucléotides présentes en un seul exemplaire chez les espèces considérées, parmi lesquelles figure le grand dauphin (Tursiops truncatus).

Des pourcentages de similitude ont été calculés entre les gènes des différentes entités taxonomiques, tandis qu'un traitement statistique a estimé la probabilité qu'ils soient bien issus d'un phénomène de convergence. Selon Joe Parker, l'auteur principal de l'article, l'équipe s'attendait à identifier une douzaine de gènes ayant évolué de manière similaire chez les dauphins et les microchiroptères. Le résultat a donc surpris, puisqu'ils sont 200 ! Leurs fonctions restent majoritairement inconnues. Cependant, parmi les gènes connus, certains sont impliqués dans l'écholocation, la surdité ou la vision.

Conclusion principale de l'étude : la convergence moléculaire, qui est engendrée par la sélection naturelle, est plus fréquente qu'on ne le croit. Elle pourrait même poser problème en phylogénie, où des comparaisons génétiques sont réalisées pour classer les organismes. En effet, le recours à des gènes convergents dans les calculs pourrait rapprocher certains taxons, et leur attribuer des liens de parenté faussés. Ce résultat rappelle que la classification du vivant est loin d'être une science exacte.

Questions ? Réponses !

ÉCLIPSE DE SOLEIL : QUELS RISQUES POUR LES YEUX ?



À CONDITION de bien protéger vos yeux, vous pourrez profiter d'un spectacle à couper le souffle lors d'une éclipse de soleil. Procurez-vous les protections adéquates, et respectez les consignes de sécurité. Pour bien l'observer, vous devrez regarder le soleil en face.

Sans protection, les risques pour vos yeux

Nos yeux n'étant pas armés contre ses rayons, il est primordial de les couvrir de filtres spéciaux. Sans ces derniers, vous vous exposez à des risques ophtalmiques potentiellement irréversibles :

• vous risquez d'abord des lésions cornéennes à type de kératite, liées essentiellement aux ultraviolets. Ces lésions sont douloureuses, mais généralement réversibles en quelques jours ;

• plus graves, les lésions rétiniennes. Liées à l'effet thermique et photochimique du rayonnement solaire sur les cellules rétiniennes, ces brûlures peuvent être irréversibles et conduire à une altération définitive de la vue. Elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles ne provoquent aucune sensation immédiate de douleur. Les dégâts ne se manifestent que plusieurs heures après l'exposition.

Exolunes : des Pandoras habitables peuvent-elles exister ?

LE FILM AVATAR nous encourage à rêver, et la découverte de presque un millier d'exoplanètes dans la Voie lactée laisse penser qu'il devrait exister des exolunes comme Pandora, en orbite autour d'une géante gazeuse. Des chercheurs canadiens et colombiens explorent depuis quelque temps l'habitabilité de ces exolunes. Pour le moment, leurs conclusions sont plutôt pessimistes mais l'exobiologie n'en est encore qu'à ses prémices.

On sait que les superterres existent par milliards dans la Voie lactée, et l'on a des raisons de penser que l'exoplanète habitable la plus proche n'est peut-être qu'à quelques dizaines d'années-lumière du Système solaire. On sait aussi qu'il existe une planète autour d'Alpha du Centaure. Il pourrait donc bien y avoir aussi des exolunes en orbite autour de géantes gazeuses, qui seraient habitables comme dans le film Avatar de James Cameron.

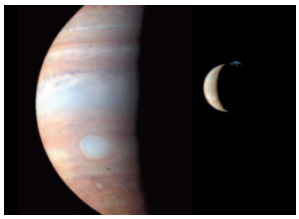
René Heller de l'université McMaster (Canada) et Jorge I. Zuluaga de l'université d'Antioquia (Colombie) ont cherché à déterminer, avec leurs collègues, quelles étaient les contraintes de la physique et de l'astronomie qui pouvaient autoriser, ou interdire, l'existence d'une Pandora. Leurs travaux ont été publiés sous forme de deux articles sur arxiv.

Si l'on ne considère pas les potentielles exolunes qui pourraient abriter des formes de vie dans des océans et seraient chauffées par les forces de marée d'une planète géante (comme c'est peut-être le cas avec Europe autour de Jupiter), il faut d'abord se tourner vers des géantes gazeuses dans la zone d'habitabilité. Le projet Planet Hunters a prouvé qu'il en existait une, et on l'a nommée temporairement PH 2p.

Entre le Charybde de l'effet de serre et le Scylla du volcanisme

On peut assez rapidement trouver deux contraintes pour l'existence d'une vie un minimum développée. En effet, si l'exolune est trop proche de la géante gazeuse, le rayonnement réfléchi par la planète peut provoquer un effet de serre susceptible de se renforcer et de conduire à une exolune aussi infernale que Vénus. La deuxième contrainte provient de l'existence des forces de marée. Là encore, si l'exolune est trop près de la planète, elle sera tellement chauffée par ces forces de marée que l'on sera en présence d'un équivalent de Io, la lune volcanique de Jupiter.

Plus subtiles à évaluer sont les contraintes issues des rayons cosmiques, qu'ils soient d'origine interstellaire ou en provenance de l'étoile hôte de l'exoplanète autour de laquelle orbite l'exolune. Sachant que Jupiter et Saturne ont de grandes magnétosphères, il devrait en être de même pour l'exoplanète gazeuse. Une telle magnétosphère pourrait fournir une protection efficace contre les rayons cosmiques si jamais l'exolune ne possède pas elle-même un tel bouclier (comme dans le cas de la Terre) suffisamment fort.



Heller et Zuluaga ont étudié le cas de lunes de masse et de taille similaires à celles de Mars, en orbite autour de planètes aux masses et compositions allant de celle de Neptune à celle du Jupiter. Selon les chercheurs, des exolunes ayant des masses comparables à la Terre se forment difficilement autour de géantes gazeuses de ce type. Ils ont aussi considéré plus précisément le cas d'un système planétaire avec une étoile de 0,7 fois la masse du Soleil. Il ne s'agit donc pas de naines rouges, lesquelles sont bien plus abondantes que les étoiles de type solaire dans la Voie lactée.

Une fois les calculs faits pour ces exolunes similaires à Mars, plus petites et moins massives que la Terre, les chercheurs ont déterminé deux rayons limites. Le premier est celui de l'emballement de l'effet de serre et il définit ce qu'ils appellent « la distance de sécurité ». Le second rayon est celui qui détermine ce que les astrophysiciens ont appelé le « bord d'habitabilité » : il est lié à un volcanisme trop important pour que la vie puisse vraiment se développer. Le premier rayon est inférieur au second.

Un bouclier magnétique problématique pour les exolunes

Restait la question de l'importance de la magnétosphère de la géante et de son rôle protecteur contre les rayons cosmiques. Zuluaga et ses collègues colombiens se sont spécialisés depuis quelques années dans la modélisation des magnétosphères des corps planétaires. Ils ont construit des modèles de planètes de la taille de Ganymède à Jupiter. Ils ont pu tester ces modélisations dans le Système solaire et constater qu'elles donnaient bien le bon ordre de grandeur de la taille et de l'intensité des magnétosphères.

Ils ont appliqué leurs théories au cas des exolunes précédemment considérées : c'est-à-dire des planètes de taille et masse similaires à Mars, en orbite autour d'une géante comparable à celles du Système solaire, elle-même tournant autour d'une étoile contenant 0,7 fois la masse du Soleil. Et les chercheurs ont eu une désagréable surprise. Pour que l'exolune soit protégée des rayons cosmiques par la magnétosphère de la géante, elle doit se trouver à une distance inférieure à la limite minimale pour ne pas générer un emballement de l'effet de serre. Elle serait donc probablement une Vénus, et sans l'ombre d'un doute au moins aussi volcanique que Io.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter les mauvaises odeurs corporelles



Parfois, malgré une hygiène corporelle stricte, il arrive, pour différentes raisons (dérèglement hormonal, chaleur excessive, prise de médicaments...) que des odeurs corporelles désagréables se dégagent. Pour s'en débarrasser et surtout les éviter, voici quelques règles simples à adopter au quotidien, dont :

Se laver fréquemment: Contre les mauvaises odeurs, rien de mieux que l'eau pour nettoyer le corps, éliminer les bactéries et surtout éviter l'excès de sudation, la transpiration étant majoritairement responsable des mauvaises odeurs.

Laver fréquemment les vêtements car les fibres retiennent les bactéries, qui au contact d'un corps en sueur, dégagent des odeurs nauséabondes.

Eviter les aliments excessivement épicés qui augmentent ostensiblement la température corporelle et provoquent la sudation.

Consommer avec modération l'ail et l'oignon, riche en soufre, responsables d'une transpiration malodorante.

Arrêter de fumer. Le tabac avec ses composants toxiques, en plus de nuire à l'organisme, provoque la mauvaise haleine ainsi que de très fortes odeurs corporelles.



Un sujet qui revient assez souvent chez les femmes : ***comment accélérer la pousse des cheveux ?***

On rêve toute d'avoir une superbe chevelure longue nous allons donc voir ensembles quelque solutions NATURELLES (oui oui, si on veut de beaux cheveux on bannit le chimique!) pour aider nos cheveux à pousser.

L'huile de ricin

Elle est connue pour stimuler la repousse des cheveux et même de les épaissir. Du coup, on peut en passer un peu sur le cuir chevelu, au plus près des racines. ça ne peut pas faire de mal… à condition de ne pas tartiner, bien sûr !

Autrement, il y a d'autres huiles avec des propriétés similaires qu'on peut utiliser en alternance : huile de coco, huile de cobra.. Et même certaines HE qu'on peut ajouter (quelques gouttes, pas plus !) pour renforcer le côté stimulant pour la pousse : romarin, c'est très bien pour ça.

Le massage du cuir chevelu

Pour compléter l'utilisation de huile, c'est génial. ça détend et surtout, ça stimule la circulation sanguine, ce qui est important pour irriguer les racines et donc les stimuler à fabriquer du bon cheveu robuste.

Comment accélérer la pousse des cheveux ?

Le lavage du cuir chevelu

Oui, c'est important, car pour que les cheveux poussent correctement, il faut veiller à ne pas avoir le cuir chevelu encrassé, ni les pores bouchés, car ça peut provoquer une chute accrue ou la repousse de cheveux moins épais. Et si on applique de l'huile de ricin régulièrement, c'est un truc à bien observer. Du coup, pour éviter les problèmes, on peut laver deux fois par semaine et exfolier son cuir chevelu une fois par mois.

L'hydratation

Interne comme externe, elle est essentielle!

Les compléments alimentaires

Les vitamines qu'ils apportent en interne peuvent être un bon petit plus pour stimuler la pousse de cheveux en bonne santé, mais bien entendu, je n'aurai de cesse de répéter que ça ne remplace pas une bonne hygiène de vie et alimentation variée.

L'intervention d'un professionnel

Si vraiment le volume de la chevelure a considérablement diminué, ou qu'il y a des spots complètement chauve, il est plus sage de consulter un dermato pour voir s'il n'y a pas de plus ample analyse à faire pour voir si on n'est pas carencée en quelque chose.

La patience

Oui, c'est l'élément primordial dans l'affaire, comme d'hab dès qu'on parle de cheveux et de pousse ! Il se passera donc bien 3 à 6 mois après la fin de la chute pour revoir une repousse significative. Donc…. PATIENCE et PERSÉVÉRANCE, les filles !

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN ANTIOXYDANTS



Les antioxydants sont des molécules capables de diminuer ou d'empêcher l'oxydation d'autres substances chimiques.

Les aliments les plus riches en antioxydants, malgré tout, de larges déficits en antioxydants peuvent être à l'origine de nombreux troubles ou maladies.

Les aliments les plus riches en antioxydants sont :

- Avocats
- Oranges
- Raisins noirs
- Poivrons rouges
- Cerises
- Fraises
- Framboises
- épinards crus
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins secs
- Mures
- Ail
- Betteraves

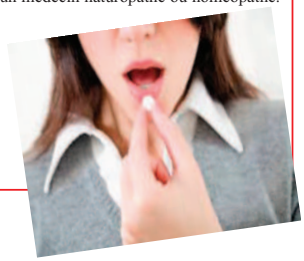
Paracétamol :

Les alternatives naturelles

Douleurs aiguës et fièvres : il n'existe malheureusement pas d'alternative naturelle d'usage aussi facile et d'efficacité autant garantie que les simples cachets de paracétamol ou d'antalgiques de type AINS pour traiter douleurs aiguës.

Les massages, l'application de chaud ou de froid, peuvent être d'une grande aide, à condition d'en avoir l'expérience. Pour les maux de dents, un clou de girofle malaxé ou de l'huile essentielle de girofle mélangée avec un peu d'huile peuvent calmer la douleur en attendant de se rendre chez le dentiste. Pour la fièvre, la tisane de reine des prés, si elle est de bonne qualité, peut donner de bons résultats car elle contient un précurseur de l'aspirine (mais il faut bien surveiller la température, car toute fièvre supérieure à 39° peut avoir des conséquences graves).

Douleurs chroniques : pour soulager les douleurs chroniques (arthrose, rhumatismes, maux de têtes ou migraines répétés...), il existe des solutions diététiques et thérapeutiques (mélanges de plantes spéciales rhumatismes, baumes aux huiles essentielles, massages, kinésithérapie, hydrothérapie, acupuncture, ostéopathie…). Mais si on veut passer aux médecines naturelles, c'est toute la prise en charge médicale qu'il faut revoir, avec un médecin naturopathe ou homéopathe.



TRAITEMENTS NATURELS ANÉMIE : LES BIENFAITS DES PLANTES



En termes simples, l'anémie est la diminution du nombre de globules rouges dans le sang et peut varier d'une simple anémie bénigne à une forme beaucoup plus compliquée qui nécessite l'hospitalisation. Elle se traduit souvent par une pâleur, une fatigue chronique, des vertiges, une faiblesse générale... Si des médicaments sont disponibles pour venir à bout de ce problème de santé, il est aussi possible de la traiter avec des remèdes maison.

Parmi les plantes médicinales capables de guérir l'anémie et ses symptômes, il y a la schizandra, le ginseng, l'orpin rose et l'éleuthérocoque dont l'action soulage les nausées et les vertiges.

Il est aussi possible d'utiliser l'acérola, très riche en vitamine C, en tisane.

Parmi les autres plantes recommandées, on trouve le théier, le guarana et le maté, consommer en tisane ou sous forme de gélule.

En cas d'asthénie (affaiblissement de l'organisme, fatigue physique), il est possible de l'huile essentielle de menthe. Attention toutefois de ne pas en prodiguer aux femmes enceintes.

Pain à l'anis et graines de sésame

Ingrédients :

- 250 g de farine dure.
- 250 g de farine tendre.
- 15 g de levure de boulanger.
- 30 g de beurre fondue.
- 1 cuillère à soupe de sucre.
- 1 cuillère à soupe d'anis vert.
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame.
- Un jaune d'œuf.
- Eau tiède pour ramasser.
- Sel.
- Un œuf pour la dorure.

Préparation :

- Dans un saladier verser les farines, la levure, le sucre, le sel, le jaune d'œuf, le beurre fondu, les graines de sésame, l'anis vert et l'eau tiède.



- Malaxer au bout de doigts jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.
- Pétrir à la main pendant 15 minutes et laisser reposer 15 minutes.
- Après façonner la pâte en petites boules.
- Prenez une boule, l'aplatir et la décorer à l'aide d'un ciseau et ainsi de suite pour les autres boules.
- Couvrir le pain et laisser lever.
- Badigeonner d'œuf et cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes.

Soupe de pomme de terre et moutarde

Ingrédients:

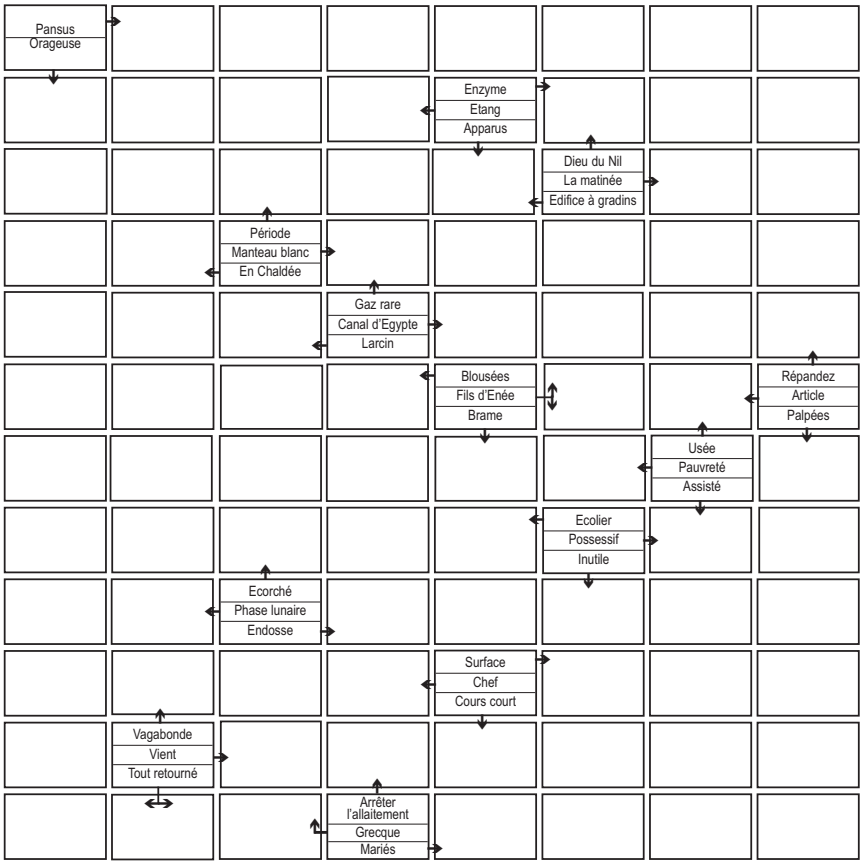
- 1 oignon.
- 500 g de pomme de terre coupés en petits morceaux.
- 1 c à c de moutarde.
- 1 c à s de beurre.
- Sel, gingembre, cumin, piment doux.
- 1 litre et 1/4 d'eau.
- Un petit bouquet de persil et coriandre.

Préparation:

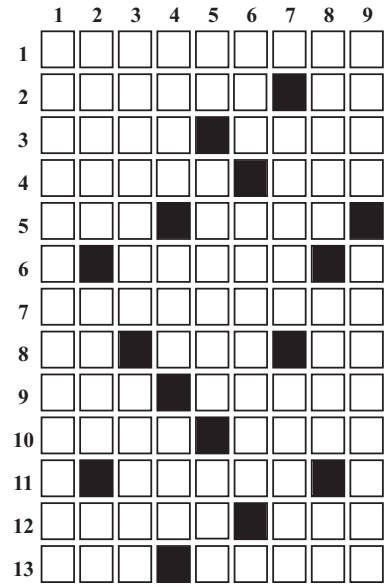
- Dans une marmite faire fondre le beurre, ajouter l'oignon et faire les suer quelques minutes.
- Ajouter les pommes de terre, la moutarde, le gingembre, le cumin, le sel, le piment doux et le bouquet de persil et coriandre et mouiller à l'eau.
- Laisser cuire pendant 30 minutes.
- Retirer le bouquet de persil et coriandre puis mixer l'ensemble afin d'obtenir une soupe fine et onctueuse.
- Porter à ébullition pendant 2 minutes.
- Servir Chaude.



Mots fléchés n° 1787



Mots croisés 9/13 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Pousses printanières – 2. Diplomate – Dans quel endroit ? – 3. Cinéaste britannique – Prince arabe – 4. Plein – Parures – 5. Marié – Niveau – 6. Pratique pleine d'intérêt – 7. Obscènes – 8. Blousé – Fibre textile – Sous la signature – 9. Possessif – Apporte le bonheur – 10. Sa raison prime toute autre – Fromage des Pays-Bas – 11. Atterrissage de fortune – 12. Pif – L'otite répétée mène chez lui – 13. Mémorisée – Aspirée.

VERTICALEMENT

1. Premiers essais – 2. Edifice à gradins – Sans parole – L'or au labo – 3. Métal précieux – Grand faucon – 4. Court et corpulent – Pays – Travail de postier – 5. Soldat américain – Equipe de Grand Prix – Cycles – 6. Période des chaleurs – Fruits – 7. Etape de route – Qui convient à la situation – 8. Notation musicale – Tint à l'œil – Dieu du ciel – 9. Certains – Collectionne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1786

HORIZONTALEMENT

– MOSKOVA
MORES – AG
ITALIE – I
ROCS – PET
ORL – VITE
BIERE – NE
OS – AURA –
LEVITE – B
A – IL – GEL
NEZ – PILE
TOISE – US
ENROULEE

VERTICALEMENT

– MIROBOLANTE
MOTORISE – EON
ORACLE – VIZIR
SELS – RAIL – SO
KSI – VEUT – PEU
O – EPI – REGI – L
VA – ETNA – ELUE
AGITEE – BLESE

SOLUTION N° 1786

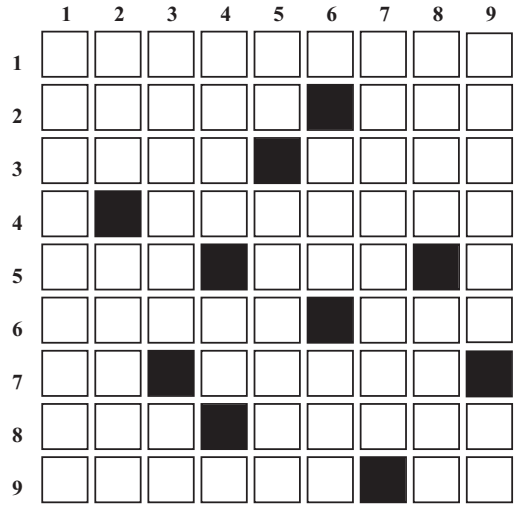
HORIZONTALEMENT

DEGROSSIE
EN – EMIANT
SURGI – IDE
AMASSE – EU
PET – ETA – L
PRAO – AUBE
RE – ROUTES
OSCAR – EN –
U – ETABLIR
VELOCE – TE
ECAILLAIS
RU – REGRET
ASCESE – RA

VERTICALEMENT

DESAPPROUVERA
ENUMERES – ECUS
G – RATA – CELA – C
REGS – ORATOIRE
OMISE – ORACLES
SI – ETAU – BELGE
SAI – AUTEL – AR –
INDE – BENITIER
ETEULES – RESTA

Mots croisés 9/9 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient – Entre le vert et le bleu – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Fleur royale – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Article – Il hausse la note – 9. Concours – Rayons pour hâle.

VERTICALEMENT

1. Lamentable – 2. Ancien – Doigt de la main – 3. Habitants de l'Europe centrale – A elle – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – 5. Jeune vache – Un bon coup – 6. Conifère – Textile végétal – 7. Elle désigne madame sans la nommer – 8. Etat gaélique – Sorti de l'enceinte – 9. Moisis – Code postal.

SOLUTION N°1786

HORIZONTALEMENT

BATAILLER
AMADOUE – U
LINO – NETS
U – TUBE – AH
SPECIEUX –
TR – IL – RAP
RUE – LIN – I
ENTRAVEES
SEAU – ESTE

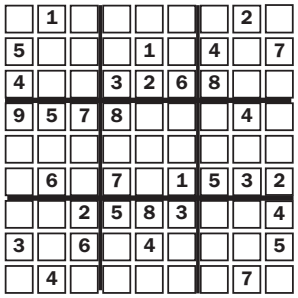
VERTICALEMENT

BALUSTRES
AMI – PRUNE
TANTE – ETA
ADOUCI – RU
IO – BILLA –
LUNEE – IVE
LEE – URNES
E – TAXA – ET
RUSH – PISE

soduku 62

Pour jouer au Soduku

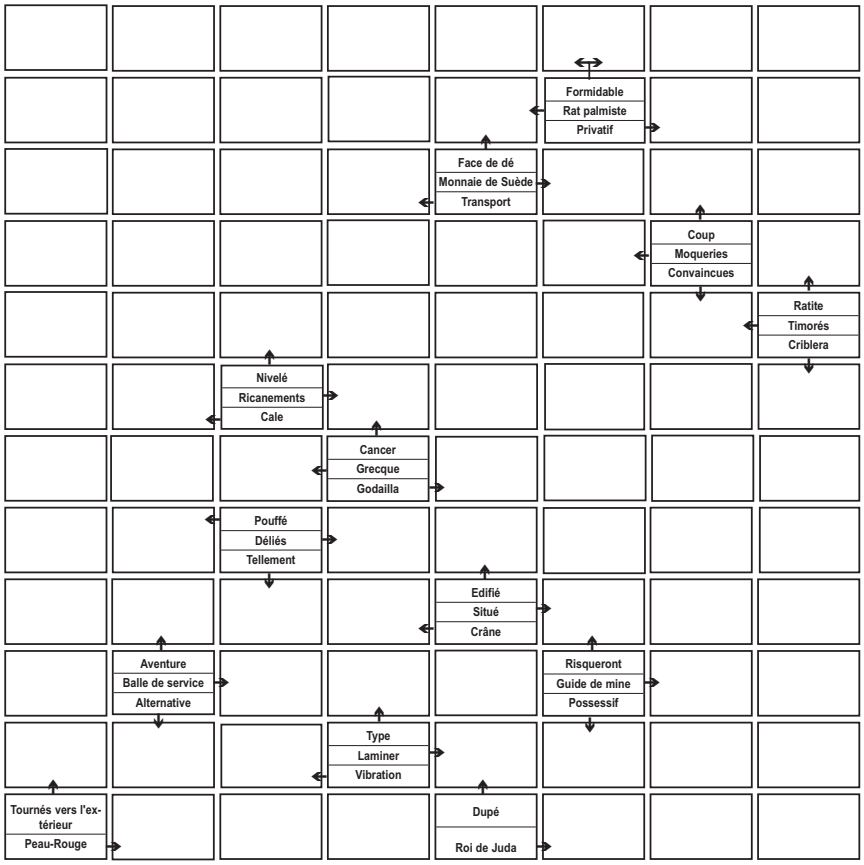
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



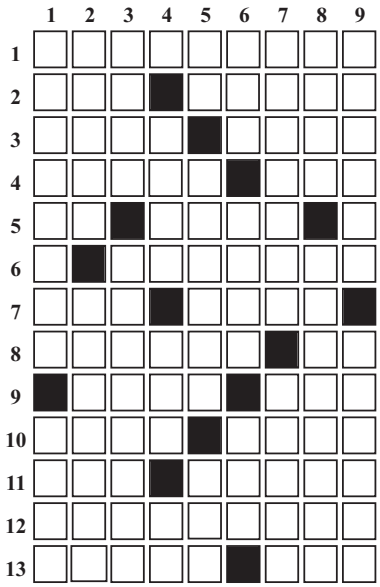
Solutions

5	4	6	3	2	1	8	7	9
3	7	1	9	8	4	5	6	2
2	8	9	6	7	5	3	4	1
1	3	2	5	4	6	9	8	7
8	9	5	7	1	2	4	3	6
4	6	7	8	9	3	2	1	5
9	2	8	1	3	7	6	5	4
6	1	4	2	5	8	7	9	3
7	5	3	4	6	9	1	2	8

Mots fléchés n° 1423



Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES
ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Verticalement

SOLUTION N° 1422

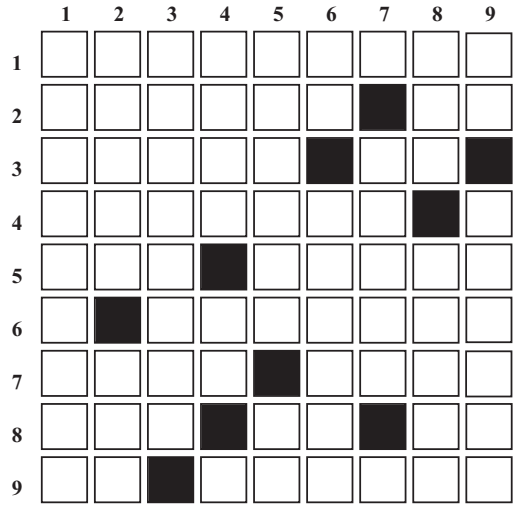
HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

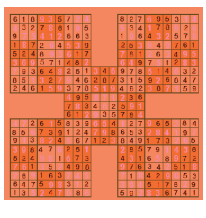
COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SODUKU 152

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7

SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Danse avec les stars



DIVERTISSEMENT - 2 saisons / 10 épisodes

Voici venue l'heure de la demi-finale. Vont s'affronter ce soir Camille Lou, Laurent Maistret, Arthus et Karine Ferri, les quatre dernières stars en lice. Les jurés vont coacher le couple de leur choix. Non seulement ils auront en charge la chorégraphie et la direction artistique de la prestation, mais ils devront en plus y participer avec leurs protégés. Puis les duos proposeront une seconde danse, décisive puisque les deux meilleurs se qualifieront pour la finale tandis que les deux autres se disputeront la troisième et dernière place lors d'un ultime passage en face-à-face.

21.00 : Les années bonheur



DIVERTISSEMENT - 1 saison / 1 épisode

En compagnie de Fabien Lecœuvre, Elodie Gossuin, Willy Rovelli et Didier Gustin, l'animateur reçoit de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes pour une soirée festive en souvenir de ces dernières décennies. Les invités révèlent les petits secrets et les anecdotes croustillantes de l'époque qui ont marqué leur carrière, pour le plus grand bonheur du public. Avec Boris, M. Pokora, Julien Clerc, The Temptations, Jenifer, Emile & Images, les New Poppys, Patricia Kaas, La Bouche, Anaïs Delva, Gérald De Palmas, Ryan Paris, Julien Doré, The Rubettes, Stone, Souf...

20.55 : Commissaire Magellan



TÉLÉFILM POLICIER - France (2012) - 5 saisons / 14 épisodes

Alors que tout le personnel du restaurant Le Lys Vert fête l'obtention de sa troisième « assiette », sa jeune chef, Amélie Dampierre, est assassinée dans sa cuisine. La jalousie d'un restaurateur concurrent, la vengeance du second de la victime ou un coup de colère de son ex-mari sont envisagés par Magellan. Ce dernier découvre aussi que le verdict du célèbre guide Livarel a été truqué.

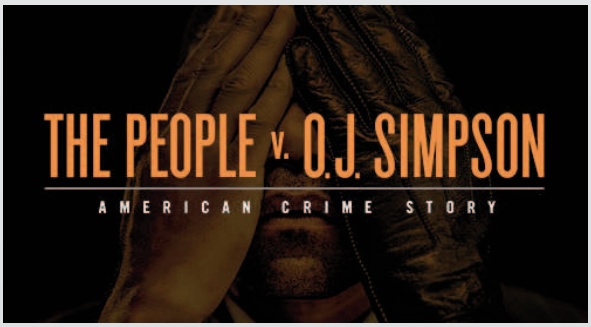
21.00 : NCIS : Los Angeles



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2009) - 8 saisons / 220 épisodes

Deeks et Kensi sont sollicités par Hetty pour prendre le relais d'un agent qui assure la protection d'un homme. En arrivant sur place, ils découvrent avec surprise que le protégé n'est autre Jack Simon, l'ex-petit ami de Kensi. Celui-ci serait en possession d'une liste très convoitée contenant des noms de contacts en Afghanistan. Les retrouvailles entre les deux ex-compagnons sont un peu gênantes.

20.45 : The People v. O.J. Simpson



SÉRIE JUDICIAIRE - Etats-Unis (2016) - 1 saison / 10 épisodes

Johnnie Cochran et F. Lee Bailey se démènent pour mettre la main sur les enregistrements de Mark Fuhrman prouvant que l'inspecteur tient des propos d'une grande violence à l'encontre de la communauté noire. Néanmoins, ils ont du mal à obtenir l'autorisation de les utiliser pour le procès, d'autant plus que Marcia Clark s'y oppose catégoriquement. Le juge Ito doit prendre une décision très délicate.

21.00 : 69 minutes sans chichis



TALK SHOW - 3 saisons / 4 épisodes

Un prime time bimensuel en public et en direct, pendant 69 minutes. Joëlle Scoriels reçoit un invité de marque qui fait l'objet de toutes les..deux nouveaux chroniqueurs.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:52	12:22	14:55	17:18	18:43

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:55	12:27	15:01	17:24	18:48

ALGER	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:10	12:41	15:14	17:37	19:02

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:55	12:32	15:17	17:40	19:00

CHLEF	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:16	12:48	15:23	17:46	19:10

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:21	12:53	15:28	17:51	19:15

ORAN	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:24	12:56	15:32	17:55	19:18

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5647 – SAMEDI 10 RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	12°
Oran	22°	10°
Constantine	17°	7°
Ouargla	23°	11°

CONSTANTINE PLEURE SON «ROSSIGNOL»

Le maître du malouf, Mohamed-Tahar Fergani, inhumé hier dans sa ville natale

Les Constantinois étaient hier au rendez-vous. Ils étaient des milliers aux obsèques du cheikh Mohamed Tahar Fergani, décédé mercredi dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie.

Le chantre de la chanson malouf, longtemps surnommé le rossignol, a été enterré au cimetière central de la ville après la prière du vendredi.

L'avion qui transportait sa dépouille avait atterri plus tôt, vers 10 heures du matin, sur le tarmac de l'aéroport Mohamed-Boudiaf. Son cercueil recouvert de l'emblème national a été par la suite déposé dans le hall de la maison de la Culture Malek-Haddad pour permettre à ses proches, amis et anonymes de lui rendre un ultime hommage durant une séance de recueillement qui aura duré près d'une heure. Le parcours par lequel a été acheminé le cortège funèbre entre l'aéroport et sa dernière demeure, le cimetière via la mosquée Emir Abdelkader, était bouclé dès les premières heures et il était difficile de circuler sur les avenues adjacentes.

Plusieurs dizaines d'artistes et hommes de culture avaient tenu à lui rendre un dernier hommage et à saluer la mémoire d'un homme qui aura laissé une empreinte indélébile au genre musical classique, le malouf.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, ami personnel de la famille du défunt, le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi , le wali de Constantine Abbas Cherif et plusieurs personnalités politiques et du monde de la culture dont ses



amis Hamdi Benani et Eddib Layachi venus de Annaba et les artistes de la ville des Ponts, étaient en première ligne d'un cortège funéraire mémorable.

Sur place, il était aisé de lire la tristesse et la consternation sur les visages des personnes, dont nombre de passionnés et de mélomanes.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, ami personnel de la famille du défunt, le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi , le wali de Constantine Abbas Cherif et plusieurs personnalités politiques et du monde de la culture dont ses amis Hamdi Benani et Eddib Layachi venus de Annaba et les artistes de la ville des Ponts, étaient en première ligne d'un cortège funéraire mémorable. Peinés plusieurs parmi les présents n'ont pu retenir leurs larmes. Ils étaient nombreux à qualifier cette disparition de grande perte pour la musique et la culture algérienne. Nombreux étaient aussi unanimes à qualifier l'homme d'artiste exceptionnel et de digne héritier de la tradition musicale constantinoise. Pour beaucoup, son talent a son pesant dans la scène culturelle locale et nationale et constitue même un des socles du patrimoine de la citadelle cirtéenne. El Hadj Fergani, comme aiment à le surnommer ses passionnés, est resté pendant plusieurs années un des symboles du patrimoine immatériel de la cité du Rocher. Sa voix puissante, parfaitement adaptée au genre musical andalou adopté au début du 20ème siècle par les habitants de la ville, a bercé des dizaines de milliers d'amoureux du style musical constantinois depuis le début des années 1950 jusqu'à la fin des années 2010.

Né en 1928 à Constantine au sein d'une famille de musiciens où il s'est initié dès son jeune âge au chant, l'interprète de « Dhalma « et de « Salah Bey « laisse derrière lui un riche héritage musical. Une discographie à faire envier le plus prolifique des musiciens. Plus d'une centaine d'albums et d'enregistrements lui sont attribués.

Le défunt est resté pendant des années l'un des derniers héritiers du malouf constantinois du siècle dernier.

Après avoir hérité, lui, son frère Zouaoui et sa sœur Z'hor -dont la voix douce était également très appréciée par les amoureux du style musical-, de cet art auprès de l'entourage dans lequel baignait, son père Hamou Fergani, Mohamed-Tahar Fergani laisse, comme il-aimait souvent à le répéter à chacune de ses sorties médiatiques des héritiers. Il laisse 29 descendants, (fils, petits-fils et arrière-petits-fils). Ses fils Salim et Mourad ou encore son petit-fils Mohamed-Adlène auront la lourd tâche de bien tenir le relai. Le jeune Adlène a récemment porté le style constantinois sur la scène d'Arab Idole, une émission télévisée diffusée sur des chaînes moyen-orientales.

Amine B.

Le Président Bouteflika : «L'Algérie perd un monument de sa culture»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué que l'Algérie perdait en l'artiste El Hadj Mohamed Tahar Fergani, décédé mercredi à 88 ans, «un monument de sa culture et de sa scène artistique» louant les qualités du défunt, sa loyauté pour la patrie et son souci permanent d'accomplir au mieux sa mission artistique à l'intérieur du pays et à l'étranger. «J'ai appris avec affliction le décès du grand maître du Malouf et le grand ami El Hadj Mohamed Tahar Fergani, rappelé à Dieu après une longue vie riche en apport et en créativité, en ce mois béni où nous célébrons le Mawlid Ennabaoui et tout en me joignant à votre douleur qui est celle de l'Algérie tout entière en cette épreuve, je prie Dieu, Le Tout-puissant, d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de vous prêter courage et réconfort», a écrit le Président Bouteflika dans un message de condoléances. «En cette douloureuse circonstance, qui nous endeuille en la perte d'un chantre de notre culture, je vous présente à vous tous et, à travers vous, à tous les membres de sa famille, ses proches, ses amis, ses admirateurs et à toute la famille artistique algérienne mes condoléances les plus attristées priant Dieu Tout-puissant d'accueillir le défunt dans Son vaste Paradis et de lui accorder les meilleurs rétributions pour son dévouement et son précieux apport au service de l'art et de la patrie,» a ajouté le chef de l'Etat.

A L'OCCASION D'UNE CÉRÉMONIE CONVIVIALE EN LEUR HONNEUR

Le DG d'Ooredoo, Hendrik Kasteel, rencontre les médias

POURSUIVANT son engagement aux côtés de la presse algérienne instauré depuis plusieurs années, Ooredoo confirme ce partenariat solide en organisant un diner convivial, qui a réuni Hendrik Kasteel, directeur général d'Ooredoo avec les représentants des médias nationaux mercredi dernier à Alger.

Cette occasion a permis au premier responsable de l'entreprise de rencontrer l'ensemble des partenaires d'Ooredoo du secteur des médias et de la communication. Dans son discours de bienvenue, M. Kasteel a tenu, en premier lieu, à saluer la diversité et la richesse du paysage médiatique algérien avec sa composante publique et privée, en mettant l'accent sur le solide partenariat qui lie Ooredoo à la presse nationale. Le directeur général rappellera à ce propos, les nombreuses initiatives entreprises par Ooredoo, en direction des médias telles que le concours journalistique



Média Star qui a célébré cette année 2016 sa dixième édition et les activités du Club de presse Ooredoo qui a organisé une soixantaine de formations au profit des professionnels du secteur de la communication. Dans son message aux partenaires, Hendrik Kasteel, a notamment déclaré : « Nous sommes conscients à Ooredoo de la richesse du paysage médiatique algérien qui constitue un atout considérable et une force majeure dans la vie publique. Cette force hisse les médias au rang de partenaire de choix avec lequel nous tenons à consolider continuellement nos liens dans un cadre de respect mutuel. «

Et d'ajouter : « Au fil des années, Ooredoo a réussi à se positionner en tant qu'innovateur technologique en mettant le client au cœur de ses préoccupations et en lui apportant régulièrement des services à la pointe de la technologie et un réseau performant. « Saisissant l'opportunité de cette rencontre, le directeur général d'Ooredoo a échangé avec les professionnels des médias sur les différentes questions relatives au secteur des télécommunications et est revenu notamment sur la stratégie de développement de Ooredoo visant à insuffler une nouvelle dynamique à l'activité technologique et digitale de l'entreprise.